



PROJET

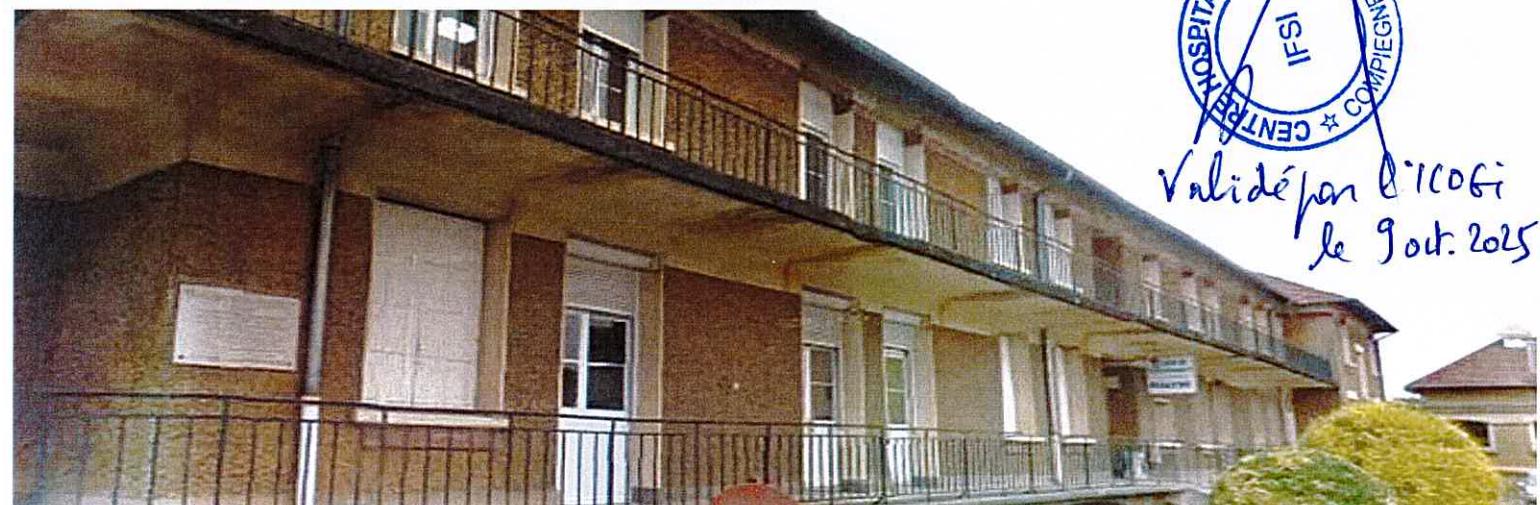
PÉDAGOGIQUE

ANNÉE 2025/2026

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

COMPIEGNE-NOYON



Référence image page de garde :
IFSI-IFAS de COMPIEGNE NOVON

I. PREAMBULE	6
1.1. Les Instituts du CHCN	9
1.2. Les missions de l’Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)	11
II STRATEGIE ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLE.....	12
III LE PROJET PEDAGOGIQUE – LE PROJET DE FORMATION.....	14
3.1 Conception générale.....	14
3.2 Stratégie du projet pédagogique et du projet de formation.....	14
3.3. La pédagogie	16
3.3.1. Les paliers d’apprentissage.....	16
3.3.2. Les courants pédagogiques :	17
3.3.2.1. Le socio-constructivisme : l’apprentissage comme œuvre collective	17
3.3.2.2. Le connectivisme : apprendre dans un monde en réseau	18
3.3.2.3. Le courant humaniste : apprendre en accueillant l’être	18
3.3.3. La pédagogie différenciée : l’art de varier les chemins sans perdre de vue l’horizon	19
3.3.4. La formation théorique	20
3.3.5. La formation clinique.....	20
3.3.6. La formation en simulation	22
3.3.7. Le centre de documentation	23
3.3.8. Les outils numériques dans la formation	23
3.3.9. L’évaluation	25
3.4. La professionnalisation de l’apprenant	26
3.4.1. Quelle est la place du projet professionnel de l’étudiant en soins infirmiers ?	27
3.4.2 : Comment s’y prend on pour professionnaliser ?	27
3.4.2.1. « L’alternance intégrative et soutenance de stage »	28
3.4.2.2. L’analyse de pratique professionnelle (APP)	28
3.4.2.3. L’art et la culture au sein de la formation	29
3.4.3. Quel est le profil professionnel infirmier attendu ?	29
3.5. Le formateur	30
3.5.1. Le formateur pédagogue	30
3.5.2. Le formateur accompagnant	31
3.5.3. Le formateur évaluateur.....	32
3.5.4. Liens du formateur avec les professionnels	32
3.5.4.1. Les intervenants vacataires	32
3.5.4.2. Les partenaires de stage.....	32
3.5.4.3. Notre établissement support : le CHCN	33
3.5.4.4. Autres partenariats.....	33

IV L'ORGANISATION	34
4.1 Les apprenants en formation pour l'année 2025-2026.....	34
4.1.1. Elèves aides-soignants	34
4.1.2. Etudiants en soins infirmiers :	34
4.2. Présentation de l'équipe institutionnelle	34
4.2.1. Personnel permanent :	34
4.2.2. Le personnel vacataire :.....	35
4.3. L'organisation pédagogique du S1 et S2	36
4.3.1. Finalités.....	36
4.3.2. Orientations pédagogiques de l'année	36
4.3.3. Fil conducteur des deux semestres :	37
4.3.4. L'équipe de formateurs coordinateurs de 1^{ère} année :	38
4.3.5. Organisation générale	38
4.3.5.1. Organisation des unités de formation L1:.....	39
4.3.5.4. Organisation des stages.....	41
4.3.5.5. Organisation des simulations	41
4.4. L'organisation pédagogique du S3 et S4	42
4.4.1. Finalités :.....	42
4.4.2. Orientations pédagogiques de l'année	42
4.4.3. Fil conducteur des deux semestres :	43
4.4.4. L'équipe de formateurs coordinateurs de 2^{ème} année :	44
4.4.5. Organisation générale	44
4.4.5.1. Organisation des unités de formation L2 :	45
4.4.5.2. Suivi pédagogique L2.....	47
4.4.5.3. Organisation des stages.....	47
4.4.5.4. Organisation des simulations	48
4.5. L'organisation pédagogique du S5 et S6	49
4.5.1. Finalités.....	49
4.5.2. Orientations pédagogiques de l'année	49
4.5.3. Fil conducteur des deux semestres	50
4.5.4. L'équipe de formateurs coordinateurs de 3^{ème} année :	51
4.5.5. Organisation générale	51
4.5.5.1. Organisation des unités de formation L3	52
4.5.5.2. Suivi pédagogique L3	54
4.5.5.3. Organisation des stages.....	54
4.5.5.4. Organisation des simulations en santé.....	54
4.6. Calendrier prévisionnel des évaluations.....	55

V LES ANNEXES.....	67
<i>ANNEXE A : Les ECTS et passage en année supérieure</i>	68
<i>ANNEXE B : « Le TABLEAU SYNOPTIQUE des 6 finalités du projet pédagogique »</i>	70
<i>ANNEXE C : « L'ALTERNANCE INTEGRATIVE 2025-2026»</i>	71

I. PREAMBULE

Si la crise épidémique a démontré la qualité du système de santé français autant que l'engagement et le professionnalisme de tous les acteurs, elle a aussi révélé des dysfonctionnements, des inégalités, des rigidités malgré la qualité de soins dispensés et la réactivité des soignants. La crise sanitaire a mis en exergue les conditions de travail et les injonctions paradoxales impactant les pratiques soignantes ainsi que le manque de moyens matériels et humains, les lourdeurs administratives et les cloisonnements hôpital, médecine de ville et établissements médico-sociaux.

Depuis, plusieurs stratégies gouvernementales ont été mises en place pour bâtir les fondations d'un système de santé plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires ; pour répondre aux défis majeurs du XXI^e siècle (vieillissement de la population, maladies chroniques, perte d'autonomie, exigence d'information.) : le Ségur de la santé, le plan Ma Santé 2022 et plus récemment le plan France 2030 et Innovation 2030.

Même si des leviers ont été instaurés depuis 2020, les professionnels de santé restent fragilisés par les impacts de la crise sanitaire. Soigner les soignants, soutenir les professionnels est indispensable afin de lutter contre le désenchantement lié à la perte de sens des missions du prendre soin et à l'éthique de l'organisation du système de santé. Les valeurs des soignants sont en perpétuel questionnement.

Rendre attractifs les métiers de la santé constitue un enjeu aujourd'hui et pour les années à venir au regard de la démographie. Le manque de professionnels est crucial, les médias l'évoquent. Pour y répondre, l'offre de formation a été augmentée.

La conception « hôpital entreprise » a trouvé sa limite durant la crise épidémique et pour la prise en charge singulière des personnes. Le Ségur de la santé a tenté d'introduire de la souplesse dans la gestion des soins et d'adapter les contraintes budgétaires aux situations particulières afin de ne pas exclure du système de santé les populations les plus précaires, en renforçant la qualité des soins pour tous. Des réformes sont menées pour mettre fin au « tout T2A » et développer de nouveaux modes de financements (qualité, objectif en santé publique, dotation populationnelle...). Des avancées voient aussi le jour pour garantir l'accès aux soins : création des maisons et centres de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des sites pilotes de service d'accès aux soins (SAS).

La stratégie nationale de santé en 2025 repose sur l'innovation, la prévention, la réduction des inégalités, et la souveraineté industrielle et numérique, avec des investissements majeurs pour moderniser le système de santé français.

Les axes de transformation prioritaires de la Stratégie Nationale de Santé en 2025, tels que définis dans le cadre de France 2030 et des plans d'innovation santé sont :

1. **Transformation numérique et médecine 5P :**
 - Développement d'une médecine Personnalisée, Préventive, Préditive, Participative et basée sur les Preuves (médecine 5P) ;
 - Création de 30 tiers-lieux d'expérimentation d'ici 2025 pour tester et déployer des solutions numériques innovantes ;
 - Investissement massif dans l'imagerie médicale et les nouveaux usages numériques en santé.
2. **Prévention et réduction des inégalités de santé :**
 - Renforcement de la prévention à tous les âges de la vie ;
 - Lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins et à la santé.

3. Innovation et souveraineté industrielle :

- Faire de la France la première nation européenne innovante et souveraine en santé ;
- Développement de bioclusters et d’Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU) de dimension mondiale ;
- Soutien à la filière des dispositifs médicaux et à l’industrialisation de technologies stratégiques (robots chirurgicaux, diagnostics innovants, etc.).

4. Formation et attractivité des métiers de santé :

- Adaptation des formations aux métiers d’avenir, notamment via des projets comme l’Hôpital Virtuel et des initiatives de formation numérique et santé.

5. Gouvernance et exploitation des données de santé :

- Constitution d’un réseau national d’entrepôts de données de santé hospitaliers, articulé avec le Health Data Hu ;
- Mise en place d’une gouvernance nationale pour le partage et l’exploitation des données de santé, dans le respect de la protection des données.

Ces axes de transformations prioritaires sont dans le prolongement de :

- L’accélération de la feuille de route santé mentale et psychiatrie
- La mise en œuvre des nouveaux leviers sur l’organisation du temps de travail et l’engagement collectif
- La qualité de vie des professionnels
- Le déploiement des projets d’investissements pour structurer une offre de soins cohérente et pertinente sur le territoire
- L’amélioration du fonctionnement interne, du management et de la gouvernance
- Le développement de l’exercice coordonné véritable révolution de l’organisation des soins de ville
- Le déploiement des outils du numérique pour une meilleure coordination du parcours

Bien évidemment la vigilance est maintenue pour :

- Mettre en place une politique de promotion de la santé incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge
- Réaffirmer la place des citoyens
- Répondre au défi du vieillissement de la population

Les difficultés économiques et sociales nous rappellent à quel point les déterminants sociaux de la santé sont essentiels, malgré les progrès techniques et scientifiques de la médecine. Cette situation implique le développement de nouvelles compétences et de nouvelles coopérations entre professionnels provoquant des modifications dans le rôle des différents acteurs de santé.

La profession infirmière en France se modernise pour répondre à ces enjeux, avec des formations plus adaptées renforçant les compétences, une autonomie accrue et une intégration des innovations technologiques. Ces changements visent à améliorer l'accès aux soins, la qualité des parcours des patients et transforment les parcours professionnels. On ne peut pas faire évoluer le système de santé sans repenser la manière dont on forme les soignants et dont on pense leurs carrières.

Pour faire face à ces évolutions, les formations doivent s'adapter en lien avec la stratégie de santé déployée par le ministère du Travail, de la santé, des Solidarités et des familles dont le fil rouge de la transformation est

la qualité et la pertinence des soins avec la mise en place de réels parcours de soins durant lesquels les patients n'auront pas à assumer seuls la coordination des différents professionnels de santé.

Les évolutions de la formation devront intégrer :

Le plan France 2030 et Innovation 2030. Les axes stratégiques prioritaires intègrent l'évolution du Ségur de la santé et du Ségur du numérique.

En prenant en compte les objectifs de la feuille de route « grand âge et autonomie » :

- **Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et prévenir la perte d'autonomie**
- **Favoriser l'hospitalisation à domicile**
- **Généraliser l'accès à la télémédecine pour les personnes âgées**
- **Soutenir les aidants dans leur engagement**
- **Promouvoir la bientraitance**

En prenant en compte les objectifs de la feuille de route santé mentale et psychiatrie :

- **Promouvoir le bien être mental**
- **Prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide**
- **Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible et diversifiée**
- **Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique**

Plus spécifiquement le Gouvernement a présenté quatre objectifs prioritaires pour promouvoir la santé mentale, érigée Grande cause nationale pour l'année 2025.

- La déstigmatisation, afin de changer le regard des Français sur les troubles psychiques et les troubles mentaux,
- Le développement de la prévention et du repérage précoce, par la sensibilisation et la formation dans toutes les sphères de la société,
- L'amélioration de l'accès aux soins partout sur le territoire français, par la gradation des parcours, le développement des nouveaux métiers de la santé mentale en veillant aux soins des personnes les plus fragiles et présentant les troubles les plus complexes.
- L'accompagnement des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne, comme la formation, l'emploi, le logement, l'accès aux loisirs, etc.

En intégrant les objectifs du service sanitaire :

- **Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé : développer leur compétence à mener des actions auprès de tout public**
- **Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé**
- **Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles**
- **Favoriser l'autonomie des étudiants, renforcer le sens de leur engagement dans leurs études**
- **Favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité**

Comment s'adapter à ces défis en tant qu'organisme de formation ?

Notre priorité en tant qu'institut de formation est de prendre la mesure de ces enjeux multiples auxquels est confronté le système de santé. Il permet également de former les futurs acteurs de la prévention et de la promotion de la santé en tenant compte des besoins spécifiques de la région Hauts-de-France marquée par des indicateurs et des déterminants de santé défavorables et des enjeux des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Il développe également les moyens pédagogiques (Simulation en santé, blended learning, ludopédagogie, positionnement et renforcement pédagogique et accompagnement liés au recrutement par Parcoursup) tout en intégrant l'universitarisation des études en santé, les passerelles entre formations.

Notre stratégie de formation recherche le déploiement et l'intégration des compétences axées sur la qualité et la sécurité des soins, le respect des droits fondamentaux des patients, le positionnement en tant qu'acteur de sa prise en charge, partenaire des soins. La dynamique pédagogique favorise le travailler ensemble, moteur de l'amélioration des pratiques pour fluidifier le parcours de soins pour le patient et les aidants. Un de nos enjeux aussi est l'évaluation des pratiques professionnelles pour en améliorer la pertinence, favoriser l'interrogation et la remise en question.

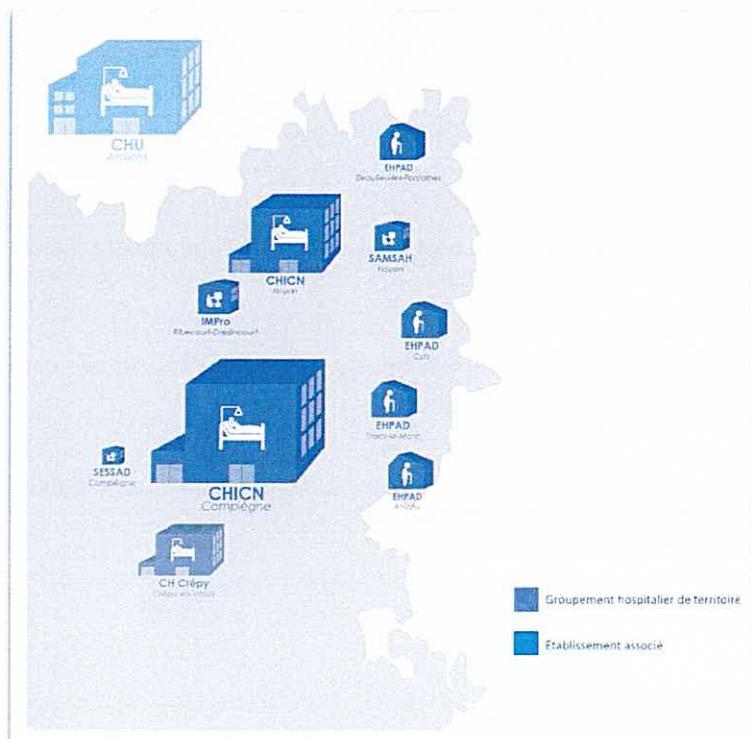
Il semble nécessaire de réfléchir ensemble aux pratiques de soin qui ne touchent plus la personne soignée, mais qui l'observent à distance par imageries interposées, pour ne pas désincarner la prise en soins.

Notre conception de formation intègre la relation humaine au cœur de cette démarche.

1.1. Les Instituts du CHCN

Depuis le 1^{er} juin 2016, le Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne Noyon est en GHT Oise Nord Est avec le Centre Hospitalier de Crépy-en-Valois, des EHPAD et l'IME de Ribécourt.

Pour la région Hauts-de-France, nous sommes le seul établissement ayant un GHT intégrant des EHPAD.



1. Le GHT ONE (www.ch-compiegnenoyon.fr)

La dimension du GHT n'a pas d'impact sur les formations initiales à ce jour.

En janvier 2021, nous avons reçu le renouvellement des agréments pour l'IFSI et l'IFAS pour les cinq ans à venir, le renouvellement est en cours d'étude. Les instituts sont certifiés QUALIOPI tout en maintenant la norme ISO 9001 V2015.

Les instituts du CHCN sont bien implantés dans le bassin de vie et d'emploi. Malgré la crise économique, les agglomérations de Compiègne et de Noyon restent dynamiques.

Il est vrai que Compiègne présente une situation géographique privilégiée de par son emplacement. En effet, la ville se trouve sur les axes Rouen- Soissons- Reims et Saint-Quentin- Noyon- Creil Senlis. Organisé autour de deux communes (Compiègne et Noyon) le compiégnais est une zone d'emploi urbanisée où la population est en légère croissance.

Les instituts du CHICN se situent dans le territoire de santé OISE NORD EST.

Le département de l'Oise représente 13,87% de la population régionale et sa population de l'Oise gagne + 1,8% de croissance entre 2013 et 2024.

Ce dynamisme démographique se traduit par une population jeune au niveau du département.

La population de l'Oise¹ est jeune puisque les moins de 25 ans représentent 32% de sa population contre 29 % en moyenne en France. Les jeunes de moins de 15 ans représentent une part importante de la population de l'Oise, avec un taux de 2,5% supérieur au pourcentage national et à celui des Hauts-de-France.

Cependant, la population de l'Oise vieillit comme pour l'ensemble du territoire, les personnes de plus de 60 ans représentent 23,45 % de la population du département. Il est nécessaire d'anticiper cette évolution pour répondre à leurs besoins en Santé et à la feuille de route « grand âge et autonomie ». Comme le souligne le diagnostic partagé du Contrat de Plan Régional de développement des Formations et de l'orientation professionnelle et du Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS), les séniors représenteront un quart de la population en 2050.²

Les instituts IFSI et IFAS du CHICN s'inscrivent dans leur bassin de vie pour répondre aux besoins et demandes de la population par la mise en œuvre de formation initiales et continues.

La formation initiale d'infirmier permet à des jeunes en poursuite de scolarité et/ou en reconversion professionnelle d'obtenir une qualification de niveau III et la formation initiale d'aide-soignant d'obtenir un niveau IV.

Qualifier une population permet à celle-ci de faciliter son employabilité, cet axe est une des priorités de la politique du Conseil régional des Hauts-de-France.

Depuis la loi de décentralisation d'août 2004, la région est devenue un acteur majeur pour les structures de formation sanitaires en tant que décideur et financeur.

¹ INSEE communiqué de presse 16 février 24 chiffres clés des HDF

² Diagnostic partagé du CPRDFOP des Hauts-de-France synthèse Ed 2021 p 6

1.2. Les missions de l’Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)



2. Institut de formation de Compiègne (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

Conformément à l’arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l’agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique, il a pour missions :

- La formation initiale des infirmiers et des aides-soignants et le complément de formation pour les personnes dispensées de scolarité
- La formation par la voie de l’alternance, y compris la formation par la voie de l’apprentissage.
- La formation préparatoire à l’entrée des instituts ou école de formation.
- Des formations continues des professionnels, incluant notamment la formation d’adaptation.
- La documentation et recherche d’intérêt professionnel.

II STRATEGIE ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLE

La Direction de l'IFSI a défini une politique de gestion institutionnelle pour les cinq ans.

Cette politique institutionnelle s'inscrit dans ce contexte de changement qui intègre les enjeux actuels du système de santé. Elle est managée dans le respect des valeurs suivantes : l'altérité, la bienveillance, la responsabilité et l'humanisme.

Face à la complexité des situations rencontrées par les professionnels de santé, les instituts du CHICN doivent adapter les dispositifs de formation.

De par son expérience et sa culture professionnelle, l'institut peut proposer rapidement des dispositifs de formation innovants afin de répondre aux besoins et demandes. Réactivité et anticipation sont deux capacités majeures des instituts.

L'équipe institutionnelle prend en compte le contexte évolutif du système de santé, l'évolution des métiers, les enjeux sociétaux, le contexte réglementaire, les enjeux économiques et la stratégie des plans France 2030 et Innovation 2030 pour élaborer les cycles de formation. Elle collabore avec l'ensemble des partenaires (ARS, Conseil Régional, FHF, Universités...) afin de répondre à sa mission de service public.

La direction a donc défini quatre axes de progrès pluriannuels déclinés en objectifs :

- **Rendre attractifs les métiers de la santé et nos organismes de formation**
 - ✓ Développer la voie de l'apprentissage
 - ✓ Améliorer et renforcer notre communication vers l'extérieur
 - ✓ S'engager dans les cordées de la réussite
- **Satisfaire les apprenants et les partenaires (CHICN, partenaires de stage, ARS, DREETS, CR, UPJV, UTC...)**
 - ✓ Adapter la formation à l'actualité professionnelle pour permettre aux apprenants une insertion professionnelle et leur professionnalisation
 - ✓ Accompagner individuellement les apprenants pour leur permettre de réaliser leur projet professionnel
 - ✓ Adapter les parcours de formation notamment pour les apprenants ayant des problématiques de santé et/ou d'apprentissages pour qu'ils puissent réussir leur projet de formation et favoriser l'inclusion sociale
 - ✓ Améliorer l'information diffusée aux apprenants et diminuer le temps de réponse suite à leur demande
 - ✓ Favoriser le maintien en formation des apprenants
 - ✓ Poursuivre la communication avec les parties intéressées

- **Créer des conditions optimales d'apprentissage dans la mise en œuvre des formations pour permettre aux apprenants l'acquisition des compétences professionnelles indispensables et adaptées aux exigences et évolutions du système de santé, pour un exercice sécuritaire pour les patients et une insertion professionnelle**
 - ✓ Améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement en stage par les équipes soignantes et le référent de stage
 - ✓ Maintenir et améliorer les locaux pour favoriser le bien-vivre des apprenants au sein des instituts.
 - ✓ Diversifier les méthodes d'apprentissage en variant les méthodes pédagogiques (e-learning, simulation en santé, ludopédagogie...)
 - ✓ Permettre aux apprenants de développer les compétences grâce à un tutorat en stage et à l'accompagnement par le référent de stage
- **Adapter le fonctionnement des instituts pour anticiper les évolutions et gérer les crises et les incertitudes de notre environnement**
 - ✓ Poursuivre l'accompagnement de l'équipe institutionnelle dans l'acquisition de nouvelles compétences et qualifications
 - ✓ Participer aux expérimentations proposées aux niveaux régional et national
 - ✓ S'engager dans les associations professionnelles
 - ✓ Pérenniser le maintien des instituts au sein du territoire
 - ✓ Maintenir la démarche qualité en fédérant l'ensemble des nouveaux collaborateurs

Cette stratégie institutionnelle s'appuie sur l'écoute constante des attentes et des besoins de chaque partie prenante. Elle repose sur les compétences, le professionnalisme de toute l'équipe institutionnelle et la pertinence des orientations des projets pédagogiques.

III LE PROJET PEDAGOGIQUE – LE PROJET DE FORMATION

3.1 Conception générale

Le projet pédagogique est l'instrument central nécessaire à la réalisation d'un projet de formation. Il contient l'ensemble des éléments qui visent à assurer la qualité de la formation. Il va permettre de former des professionnels en devenir.

Le projet pédagogique et de formation est réajusté et/ou enrichi chaque année.

Il formalise les orientations pédagogiques de l'IFSI³ de COMPIEGNE NOYON, sous la conduite et la responsabilité de la Direction. Il permet de définir les intentions pédagogiques, fil conducteur des apprentissages tant cliniques que théoriques. Celles-ci sont communiquées aux intervenants⁴ et aux partenaires⁵ tout au long de la formation.

Ce projet est élaboré par l'équipe pédagogique de l'institut du Centre Hospitalier Intercommunal de COMPIEGNE NOYON, établissement de santé publique. Il est l'aboutissement d'une réflexion collégiale.

Il s'appuie sur :

- Les lois et arrêtés relatifs à la profession
- La politique de santé nationale, européenne, mondiale
- Le schéma régional de santé
- Le schéma régional de formation des Hauts-de-France
- La dynamique du Groupement de Coopération Sanitaire (CGS) des IFSI de Picardie des Hauts de France
- Le GHT Oise Nord Est : projet médical, plan de formation pour les personnels
- La dynamique du Centre Hospitalier Intercommunal de COMPIEGNE-NOYON :
 - Le projet d'établissement
 - Le projet médical et de soins partagé
- Les conceptions et les valeurs professionnelles de l'équipe pédagogique.

3.2 Stratégie du projet pédagogique et du projet de formation

Les objectifs du projet pédagogique sont à la fois simples et ambitieux : à partir d'une réflexion d'équipe menée au regard de l'évolution des professions de santé, de l'universitarisation des études, de l'alternance intégrative, du développement des compétences, il est apparu indispensable de réinterroger des paradigmes dans le soin.

³ - Institut de Formation en Soins Infirmiers

⁴ - Toute personne permanente ou non permanente à l'IFSI qui intervient auprès des apprenants

⁵ - Destinataires des nouveaux diplômés (gestionnaires institutionnels, ARS...)

La réflexion amorcée doit permettre l'émergence et la lisibilité de la dynamique pédagogique, dont le fil conducteur est :

« LA PHILOSOPHIE DU SOIN ET LA DEMARCHE ETHIQUE »

« TOUT SOIN COMMENCE PAR L'EXPERIENCE DE L'ALTERITE »



3. Le concept d'altérité (www.fr.freepik.com)

La démarche éthique est au cœur du projet pédagogique/projet de formation dans la mesure où l'éthique s'interroge sur le Savoir Agir Complexé.

Cette recherche de sens doit contribuer au processus de changement engagé dès le début de la formation ainsi qu'au développement de l'identité professionnelle.

« C'est que la personne qui se construit en face de nous ne se laisse pas faire, cherche même à s'opposer (...) pour nous rappeler qu'elle n'est pas un objet que l'on construit mais un sujet qui se construit » P. MEIRIEU.

Elle impose de revisiter des questions telles que :

QU'EST-CE QUE LE SOIN ? QU'EST-CE QUE SOIGNER ? QU'EST-CE QUE LA MALADIE ?

QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

Cette unité de sens, de cohérence doit nous permettre de décliner nos intentions pédagogiques.

Le premier temps de ce travail consistera à mettre en mouvement la pensée de G. Canguilhem : Le normal et le pathologique au sein de la formation avec l'aide d'un philosophe.

Avoir une maladie et être malade, Avoir mal (douleur) et être mal (souffrance)

Il s'agit de développer une culture soignante ainsi qu'une pratique interdisciplinaire au moyen de connaissances construites et éprouvées dans leur mise en œuvre dans le réel.

Il est important de souligner dans cette perspective que les apprentissages proposés aux apprenants doivent être contextualisés.

Au cours des six semestres les différentes unités d'enseignements ainsi que les stages cliniques doivent offrir des points de vue croisés et argumentés à partir de ce fil conducteur.

Le projet pédagogique permet de développer les 10 compétences infirmières suivantes nécessaires à l'exercice professionnel :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

3.3. La pédagogie

3.3.1. Les paliers d'apprentissage

Les choix pédagogiques ont été définis pour permettre à l'étudiant de travailler les trois paliers d'apprentissage en référence au courant cognitiviste (contextualisé, décontextualisé, recontextualisé) :

- « **Comprendre** » l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « **Agir** » l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « **Transférer** » l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

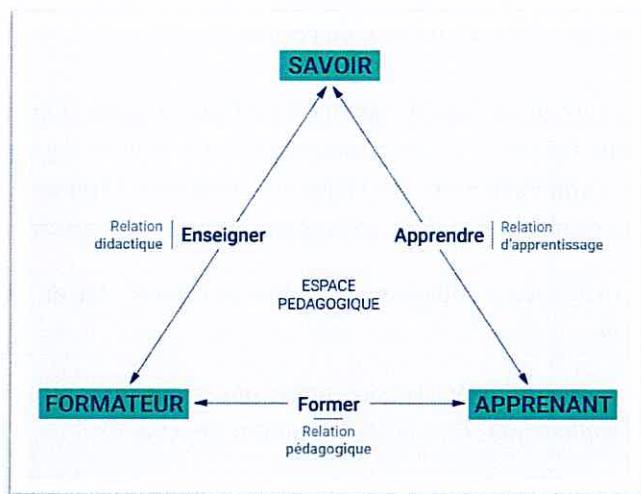
Ces trois paliers sont nécessaires pour tout professionnel infirmier qui doit faire face à la complexité des situations et à la gestion des crises (économiques, sociales, pandémiques...).

La démarche réflexive⁶ est une exigence de la formation pour permettre aux étudiants de clarifier leur posture à chaque étape de la démarche afin d'expliciter au mieux les valeurs, les intentions et les normes qui participent aux choix et aux décisions dans leur pratique professionnelle.

Ainsi ils intègrent les savoirs dans une logique de construction des compétences.

La démarche réflexive a pour objectifs :

- Comprendre les pratiques, expliciter les pratiques
- Améliorer les pratiques
- Développer l'identité professionnelle.



4. Triangle de HOUSSAYE (Le triangle pédagogique ou didactique)

3.3.2. Les courants pédagogiques :

Dans le cadre de la formation infirmière, deux approches pédagogiques sont particulièrement mises en avant: le socio-constructivisme et le connectivisme. Ces deux courants placent l'apprenant au centre du processus d'apprentissage. Il n'est plus un simple récepteur passif, mais un acteur actif qui construit ses connaissances, établit des liens et s'adapte à un environnement riche en informations. Les formateurs, les professionnels de terrain et leurs pairs jouent chacun un rôle complémentaire pour favoriser un apprentissage autonome, collaboratif, ancré dans la pratique et profondément humain.

3.3.2.1. Le socio-constructivisme : l'apprentissage comme œuvre collective

Guidé par les pensées fondatrices de **Vygotski**⁷, **Piaget**⁸ et **Bruner**⁹, le socio-constructivisme a pour postulat que la connaissance ne s'impose ni ne se transfère ; elle se construit, pierre après pierre, dans l'expérience vécue, les échanges féconds et la réflexion partagée. Selon ces auteurs :

⁶ « La réflexivité consiste pour un sujet à prendre du recul par rapport à ses pratiques professionnelles de façon à expliciter la façon dont il s'y prit pour modéliser et pour faire évoluer ses schémas opératoires dans de nouvelles situations » Guy Le Boterf Construire les compétences individuelles et collectives Ed organisation 2003

⁷ Lev Vygotski, le psychologue soviétique, pour qui l'interaction sociale est le moteur de tout développement. Il nous légue la notion précieuse de Zone Proximale de Développement, espace de croissance guidée.

⁸ Jean Piaget voit dans l'enfant un chercheur en herbe, construisant son intelligence par l'expérimentation autonome.

⁹ Jerome Bruner plaide pour une pédagogie de la découverte, progressive, guidée, et enracinée dans la culture.

- **L'étudiant** devient le cœur battant de l'apprentissage, engagé dans une quête de sens, à travers des situations-problèmes qui stimulent sa pensée et révèlent ses ressources intérieures.
- **Le formateur**, quant à lui, s'apparente à un passeur : il guide, éclaire, encourage, particulièrement dans la fameuse Zone Proximale de Développement, ce territoire fragile et fertile où l'apprenant, soutenu, dépasse ses limites actuelles.
- **Les pairs** sont des miroirs et des échos : dans le dialogue, ils confrontent, enrichissent et affinent les savoirs.
- **Les tuteurs de stage**, enfin, ancrent l'apprentissage dans la réalité, incarnant les savoirs professionnels au chevet du patient.

3.3.2.2. Le connectivisme : apprendre dans un monde en réseau

À l'ère numérique, le savoir n'est plus un sanctuaire figé, mais un flux mouvant, circulant de nœud en nœud, vibrant au rythme des connexions humaines et technologiques comme le soulignent **George Siemens** et **Stephen Downes**¹⁰, pionniers du connectivisme. Ils invitent à repenser l'apprentissage non comme un parcours linéaire, mais comme « une navigation dans un archipel infini de connaissances ».

- **L'étudiant** y devient un explorateur autonome, capable de repérer, filtrer, interroger l'information dans une mer d'abondance ;
- **Le formateur** se mue en veilleur : il balise le parcours, propose des ressources fiables, stimule l'esprit critique, tout en acceptant de ne plus être le seul détenteur du savoir ;
- **Les outils numériques** deviennent des compagnons d'apprentissage : plateformes, simulateurs, forums et MOOCs tissent la toile de l'intelligence collective ;
- **Les communautés d'apprentissage** incarnent la vitalité du savoir partagé : elles permettent la mise à jour continue des connaissances, l'émulation intellectuelle et la reconnaissance mutuelle.

3.3.2.3. Le courant humaniste : apprendre en accueillant l'être

À la croisée du soin et de la pédagogie se dresse la pensée profondément humaniste de **Carl Rogers**¹¹, psychologue américain et pionnier de l'approche centrée sur la personne. Dans un monde souvent pressé de transmettre, il nous rappelle que l'on enseigne véritablement qu'à celui dont on accueille d'abord l'humanité.

Pour Rogers, **l'apprentissage significatif** naît lorsque l'étudiant se sent reconnu, entendu, accepté dans son entiereté. C'est dans ce climat de **confiance inconditionnelle** que peut émerger la motivation intrinsèque, celle qui pousse à apprendre non pour répondre à une attente extérieure, mais pour croître en tant que personne.

- **L'étudiant** est ici considéré comme une personne en devenir, riche de potentiel. Ce n'est pas un vase à remplir, mais une flamme à éveiller. Il apprend quand il se sent libre, soutenu, quand il peut explorer sans crainte de jugement.

¹⁰ George Siemens et Stephen Downes déconstruisent l'école verticale et proposent un apprentissage fluide, décentralisé, libre et interconnecté.

¹¹ Carl Rogers nous enseigne que toute véritable éducation commence par la qualité de la relation. Porteur d'une vision profondément humaniste, il place la confiance, l'écoute et l'acceptation inconditionnelle au cœur de l'acte d'enseigner. Pour lui, l'apprentissage devient pleinement vivant lorsque l'élève se sent libre d'être lui-même.

- Le **formateur** devient un **facilitateur d'expérience**, un accompagnant bienveillant qui écoute, reformule, encourage sans diriger. Il crée un espace pédagogique empreint d'**empathie**, d'**authenticité** et de **considération positive inconditionnelle**.
- L'environnement d'apprentissage se veut **sûre, chaleureux, porteur**, où l'émotion, la relation et la subjectivité ne sont pas des obstacles au savoir, mais bien des leviers de croissance.

Dans le contexte de la formation en santé, cette posture rejoint la philosophie du soin : considérer la personne avant le patient, l'étudiant avant l'apprenant, le vécu avant la performance. Elle rappelle que l'on n'apprend pas seulement avec sa tête, mais aussi avec son cœur.

3.3.3. La pédagogie différenciée : l'art de varier les chemins sans perdre de vue l'horizon

Dans une promotion d'étudiants aux parcours pluriels, aux rythmes hétérogènes et aux aspirations diverses, la pédagogie différenciée apparaît comme une réponse ajustée. Elle ne prétend pas individualiser à outrance, mais offrir à chacun une voie praticable vers la réussite.

- Elle tient compte des **origines variées** des étudiants : reconversions, cursus antérieurs, expériences professionnelles.
- Elle accompagne l'acquisition de **compétences multiples** : théoriques, techniques, relationnelles, réflexives et numériques.
- Elle s'inscrit dans le sillage de l'évolution sociétale, qui valorise l'autonomie, la réflexivité et l'auto-apprentissage.

Les moyens sont nombreux : diversification des supports, ateliers à visée ciblée, évaluations modulées, tutorat personnalisé. Le **formateur**, observateur attentif, devient alors sculpteur d'environnements, jardinier de potentiels, semeur d'opportunités.

Mais cette approche suppose :

- Du **temps, de l'engagement, un soutien institutionnel** solide,
- Une **culture pédagogique commune** au sein des équipes,
- Et une **implication sincère** de l'étudiant dans son propre parcours.

Les bénéfices sont à la hauteur de l'investissement : meilleure adhésion, diminution de l'échec, épanouissement de compétences transversales précieuses.

Ces différents courants pédagogiques ne sont pas de simples cadres théoriques. Ils sont autant de regards portés sur l'acte d'enseigner, sur ce lien intime entre savoir et sujet, entre connaissance et confiance. Ensemble, ils dessinent les contours d'une pédagogie vivante, enracinée dans l'altérité, la complexité et la relation qui déterminent une posture commune de l'équipe pédagogique.

Former un soignant, ce n'est pas seulement transmettre des compétences, c'est éveiller une conscience en devenir, inviter à penser, à douter, à coopérer. C'est ancrer l'apprentissage dans une trame de sens, faite d'expériences partagées, de réflexions guidées, de liens humains et numériques tissés patiemment. C'est reconnaître que chaque apprenant est unique, porteur de ressources, de fragilités, de possibles.

La pédagogie différenciée, dans ce paysage, ne fait que prolonger cette éthique éducative : elle ne cherche pas l'égalité mécanique, mais l'équité sensible ; elle n'impose pas un chemin, elle en propose plusieurs vers une même exigence professionnelle. Elle honore la diversité comme richesse, et la singularité comme moteur. Et si Carl Rogers vient en conclure l'élan, c'est pour nous rappeler que l'essentiel demeure invisible aux yeux des programmes : la qualité de la relation, la chaleur du regard, la confiance offerte. Car apprendre, au fond, c'est être reconnu dans sa capacité à devenir. Et enseigner, c'est garder foi en l'autre, même quand il doute de lui-même.

Ainsi se dessine une formation infirmière exigeante et profondément humaine : une invitation à penser, à apprendre, à devenir... ensemble.

3.3.4. La formation théorique

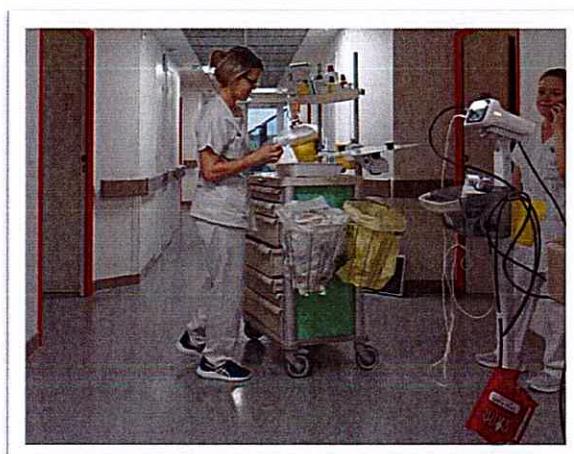
Le référentiel de formation propose des **unités d'enseignement (UE)** de quatre types :

- Des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « **contributifs** » aux savoirs infirmiers,
- Des unités d'enseignement de **savoirs constitutifs** des compétences infirmières,
- Des unités **d'intégration** des différents savoirs et leur mobilisation en situation,
- Des unités de méthodes de travail (TIC, méthodologie) et la pratique d'une langue étrangère (anglais).

La notion de savoirs fondamentaux est primordiale pour permettre à l'étudiant d'accéder à des niveaux de formation supérieure ou de le réorienter.

3.3.5. La formation clinique

Selon la directive européenne 2005-36 : « *L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises¹².* »



5. La formation clinique (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

¹² Directive Européenne sur la reconnaissance des qualifications – JOCE du 30.9.2005

Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Le retour sur la pratique, la réflexion, et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur.

Ceci contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement des compétences infirmières.

Pour le suivi des acquisitions, le portfolio de l'étudiant sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers. Les compétences se déplient tout au long de la formation. L'étudiant pour les acquérir doit les travailler systématiquement à chaque stage.

Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le **maître de stage** se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, **d'un tuteur de stage** et **d'un professionnel de proximité** au quotidien.

Le rôle du tuteur de stage auprès de l'apprenant est de :

- Transmettre leurs savoirs et savoir-faire professionnels dans le cadre d'une relation pédagogique positive.
- Repérer son rôle de facilitateur dans la mise en place de l'alternance intégrative, du raisonnement clinique, du travail de réflexivité et de professionnalisation.

L'IFSI nomme un formateur référent de stage pour chaque stage pour une période de 3 années. Les missions sont :

- D'assurer la coordination entre le lieu de stage et l'institut (projet pédagogique, actualités, ...)
- De favoriser l'approche par compétence en lien avec les référentiels de formation et le projet pédagogique (nouveau référentiel, portfolio, fiches de suivi des apprentissages, ...)
- D'accompagner l'apprentissage du raisonnement clinique de l'apprenant et sa posture réflexive en partenariat avec les professionnels de terrain
- De participer à la rencontre avec les partenaires de stage.

Les étudiants doivent faire durant leur formation 4 types de stage :

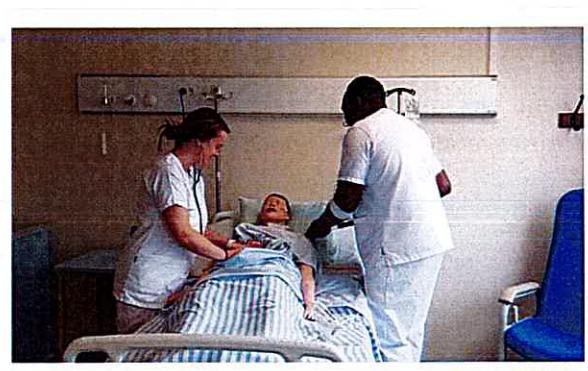
- Soins Courte Durée,
- Soins en Santé Mentale et en Psychiatrie,
- Soins de Longue Durée et SSR,
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

L'IFSI du CHCN a fait la répartition suivante :

- Soins de courte durée tous les stages en MCO et les services de gériatrie aigue considérés médecine
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : les services de laboratoire, les EHPAD, les crèches, les services de consultations externes...
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : les services de SSR, USLD et UHR
- Soins en santé mentale et en psychiatrie : tous services prenats en charge des personnes ayant un handicap mental ou une pathologie psychiatrique : IME, IMPRO, CAT, services de psychiatrie...

3.3.6. La formation en simulation

C'est une méthode pédagogique innovante qui associe la formation procédurale aux gestes et situations et l'évaluation des pratiques professionnelles et des synergies d'équipe¹³.



6. La formation en simulation (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

L'équipe pédagogique des instituts a réalisé un projet d'apprentissage par simulation en lien avec le fil conducteur du projet pédagogique : qu'est-ce que le soin ? Qu'est-ce que soigner ? Qu'est-ce que la maladie ? Qu'est-ce que le handicap ?

Les finalités développées par la simulation en santé sont :

- Organiser un parcours professionnalisaient centré sur l'acquisition des compétences et sur la personne soignée.
- Favoriser un exercice professionnel ancré dans la réalité du contexte socio-économique. Faire coexister approche éthique et approche économique.

La simulation en santé est contributive à l'acquisition des compétences, elle s'inscrit dans la philosophie du soin de l'institut de formation.

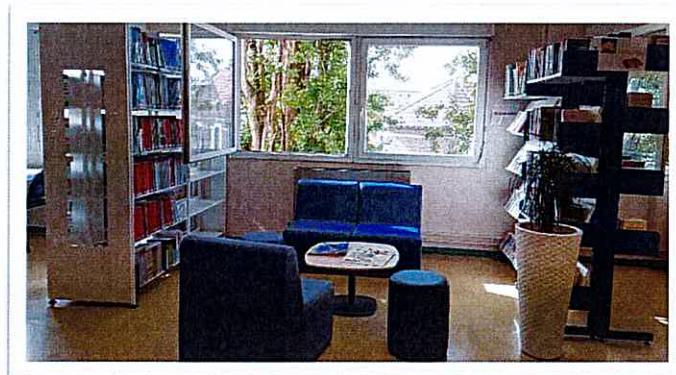
Cet outil pédagogique s'appuie sur la théorie du socio constructivisme, c'est également un outil d'apprentissage expérientiel.

La simulation en santé interroge la stratégie de la formation, le rôle du formateur et sa posture et les conditions d'apprentissage.

¹³ Instruction DGOS n°PF2/2013/383 du 19 novembre 2013

3.3.7. Le centre de documentation

Le Centre de Documentation de l’Institut est un espace ouvert au public toute l’année et géré par deux documentalistes, offrant un large éventail de ressources partagées.



7. Espace lecture du Centre de documentation (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

Il est destiné aux apprenants infirmiers, aux élèves aides-soignants, au personnel pédagogique et à toute personne liée au Centre Hospitalier (employés, intervenants, bénévoles...). Les usagers ont la possibilité de consulter, d'emprunter des documents, de demander des références ou des recherches documentaires. Un espace informatique est également à leur disposition.

Le fonds documentaire, composé de périodiques, d'ouvrages, de supports multimédias, est principalement axé sur le secteur paramédical avec une orientation pédagogique et professionnelle. Tous les documents sont recensés dans un catalogue accessible via le portail documentaire¹⁴ : Il permet d'effectuer des recherches de références, de gérer les prêts, les réservations et les prolongations.

De plus, le Centre de Documentation donne accès à des bases de données et des périodiques en ligne tels que EM Premium, Cairn, ARSI, Lissa... Grâce au partenariat entre l’IFSI et l’Université, les utilisateurs peuvent consulter les ressources numériques de la BU Santé d’Amiens (Université Picardie Jules Verne). Enfin, l’Intranet du CH propose un catalogue de revues médicales et paramédicales en anglais et en français, offrant un accès à divers titres en ligne.

L’objectif principal du Centre de Documentation est de former des utilisateurs capables d’analyser de manière critique l’information, compétents dans la recherche autonome, l’évaluation de la validité des sources et leur exploitation. C’est également un lieu favorisant l’enrichissement personnel à travers la lecture, la consultation des ressources en ligne et l’exploration des différents supports d’information disponibles.

3.3.8. Les outils numériques dans la formation

Les nouvelles technologies de l’information et de la communication (NTIC) représentent aujourd’hui un levier essentiel dans l’évolution des méthodes pédagogiques. Elles permettent non seulement d’améliorer la qualité de l’apprentissage, mais aussi d’optimiser le temps dédié à la formation et l’organisation du travail. En combinant différentes modalités pédagogiques, à la fois interactives et ludiques, ces technologies enrichissent

¹⁴ [Portail documentaire du CHCN et IFSI \(ifsi-chcn.fr\).](http://portail.documentaire.chcn.fr)

les temps en présentiel par des activités à distance, conçues pour se compléter. Cette articulation favorise un ancrage durable des connaissances ainsi qu'une mise en pratique plus concrète.

L'usage de ces outils numériques place l'apprenant au cœur de sa formation. Il devient ainsi acteur de son apprentissage, développant son autonomie et sa responsabilité.

L'évolution des techniques d'apprentissage offre également des bénéfices concrets en matière d'assimilation des connaissances. Elle permet aux apprenants de retravailler les notions non acquises, de revenir sur des prérequis ou de s'engager dans des révisions ciblées. En facilitant un apprentissage dans des conditions optimales, ces outils renforcent l'ancrage des savoirs tout en contribuant au développement de compétences numériques.

m@delein-e

Rechercher

Connexion

Bienvenue sur la plateforme d'enseignement à distance de l'IFSI-IFAS du CHICN

- ✓ Accompagnement sur mesure
- ✓ Approche variée et interactive
- ✓ Aide à la réussite

Se connecter

Possibilité de stage à l'étranger

Institut certifié ISO 9001

Une équipe pluri-disciplinaire

Formation en simulation santé

8. Plateforme m@delein-e (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

L'apprentissage à distance, en particulier, favorise l'appropriation des connaissances grâce à une diversité de supports et d'activités : cours magistraux et cas cliniques accessibles en ligne, forums de discussion et messageries dédiées à l'accompagnement pédagogique, réalisation de cartes mentales, travaux à partir de textes ressources, parfois accompagnés de retours individualisés, mais aussi quizz, glossaires, évaluations formatives et normatives, et bilans de connaissances en fin de parcours. Cette pluralité d'outils pédagogiques numériques renforce la dynamique d'apprentissage et soutient une progression individualisée et efficace.

Dans cette dynamique de transformation numérique de l'enseignement, l'intelligence artificielle s'impose comme un outil complémentaire et innovant, venant enrichir les modalités d'apprentissage à distance.

L'intelligence artificielle (IA) s'intègre de plus en plus dans les dispositifs pédagogiques, offrant des parcours d'apprentissage personnalisés en fonction du niveau et des besoins de chaque apprenant. Elle permet d'analyser les résultats en temps réel, de proposer des exercices ciblés et d'identifier les lacunes. Grâce à des assistants virtuels, les étudiants bénéficient d'un accompagnement continu et interactif.

L'IA facilite également l'automatisation de certaines évaluations et la création de contenus pédagogiques adaptés. Ainsi, elle renforce l'efficacité de la formation tout en développant l'autonomie et l'engagement des apprenants.

En conclusion, les technologies numériques et l'intelligence artificielle transforment en profondeur les pratiques pédagogiques. Elles offrent des outils puissants pour individualiser les parcours, renforcer l'engagement des apprenants et optimiser les apprentissages. **Loin de remplacer l'humain, elles viennent en appui** des formateurs et des apprenants. Leur intégration réfléchie constitue un atout majeur pour une formation moderne, efficace et durable.

3.3.9. L'évaluation

L'évaluation s'inscrit dans une pratique culturelle hospitalière.

Elle est en adéquation avec les valeurs professionnelles.

L'évaluation vise à mesurer le degré d'acquisition des apprenants au regard du niveau requis et des exigences professionnelles. C'est porter un jugement, à partir de critères définis et validés.

L'évaluation permet d'identifier les points forts et les points à améliorer pour permettre à l'apprenant de progresser, de réajuster pour mener son projet de formation et développer les compétences professionnelles attendues pour optimiser la prise en charge des personnes et se projeter sur une poursuite d'études.

Au cours de leur formation, les apprenants doivent acquérir les comportements professionnels indispensables à la sécurité et au respect de la dignité et des droits des personnes soignées.

Pour cela l'IFSI évalue la maîtrise de certains apprentissages (exemples : application de traitements, respect de l'hygiène, calcul de dose, communication, relation d'aide...) ce qui entraîne la non validation des unités d'enseignement et/ou des compétences au regard des critères définis.

Pour l'acquisition des compétences en situation et l'acquisition des actes, activités et techniques de soins, les critères de qualité et de sécurité sont évalués.

L'étudiant ne peut pas avoir acquis les compétences si ces critères ne sont pas respectés.

Lors des stages, les équipes soignantes apprécient les compétences de l'apprenant. Puis le formateur, lors du suivi pédagogique et après analyse de la progression de l'étudiant proposera la validation en ECTS du stage.

Ces acquisitions se font progressivement au cours de la formation.

L'équipe pédagogique de l'IFSI va accompagner l'étudiant pour lui permettre de développer son auto évaluation, ainsi il pourra gagner en autonomie.

Le calendrier des évaluations est précisé au début d'année scolaire.

L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon les principes de capitalisation et de compensation.

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elles.

Les crédits de formation sont attribués par une commission d'attribution des ECTS. Chaque semestre cette commission se réunit et se prononce sur l'attribution des ECTS et sur la poursuite du parcours de l'étudiant. Le passage en semestre ou en année supérieure s'effectue selon le schéma¹⁵.

3.4. La professionnalisation de l'apprenant

L'objectif central de la formation au sein de notre institut est de permettre, de favoriser la professionnalisation de l'apprenant, autour d'une philosophie du soin qui prend en compte l'Humain, dans toute sa complexité et sa singularité.

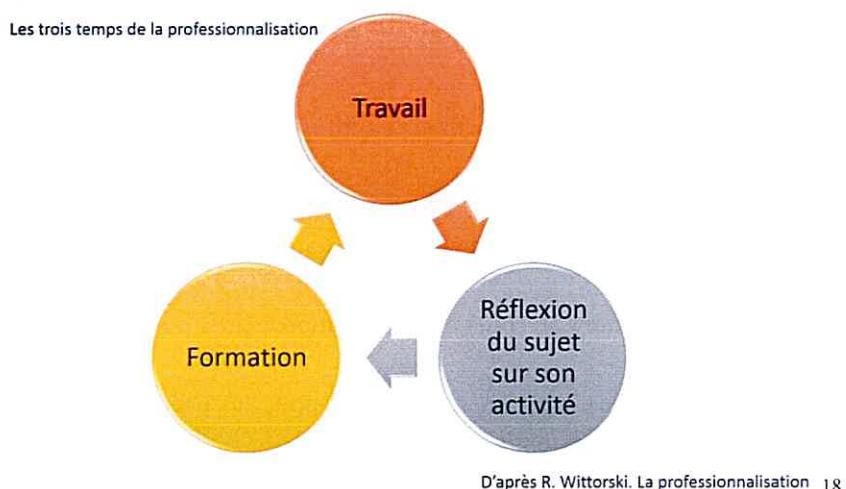
Avant d'aller plus loin dans le projet pédagogique, il nous semble important de reprendre ce terme « *professionnaliser* ». En effet, l'utilisation de ce mot a son importance dans une formation en alternance.

La professionnalisation de l'apprenant : « désigne un **processus** dynamique par lequel une personne acquiert, développe et mobilise des compétences professionnelles, à la fois théoriques, pratiques et comportementales... »¹⁶. Ainsi la professionnalisation de l'apprenant va bien au-delà de l'acquisition de connaissances. Elle va amener une transformation de l'étudiant, qui va évoluer du statut d'apprenant à celui de professionnel de santé. Il devient un infirmier capable de penser et d'agir en tant que soignant.

Ce concept repose sur trois dimensions :

1. « *Compétences*
2. *Identité professionnelle*
3. *Reconnaissance (sociale et institutionnelle, diplôme, réglementation, statut)* ».¹⁷

L'ensemble des dimensions de la professionnalisation amène ainsi la reconnaissance de notre profession par tous : une reconnaissance sociale et institutionnelle, qui se traduit également par l'obtention d'un diplôme et la mise en place d'une réglementation claire. Se professionnaliser, va permettre de se voir attribuer un statut professionnel légitime.



9. Les trois temps de la professionnalisation

¹⁵ Cf. annexe A

¹⁶ [La professionnalisation | Cairn.info](http://www.cairn.info/0-1000-000-000.htm)

¹⁷ Bourdat, M., & Bournazel, A. (2010). *Vademecum de la formation professionnelle* (2^e éd.). Arnaud Franel / SEFI.

¹⁸ <https://www.cegos.fr/ressources/mag/formation-2/professionnalisation-de-quoi-parle-ton?utm>

La professionnalisation est en fait un **processus global**, qui implique différents acteurs, interagissant les uns avec les autres. La réussite de ce processus engage les **formateurs**, les **professionnels de terrain** et l'**apprenant lui-même**.

Fort de cette logique, nous axons les enseignements autour du développement de la posture professionnelle qui mêle des notions essentielles telles que le sens des **responsabilités**, l'**autonomie**, la **posture réflexive**, **éthique**, et l'**adaptation**.

L'apprenant est donc au centre de ce processus de professionnalisation et de ce fait au cœur de nos préoccupations en tant que formateurs. Ainsi, il est important d'identifier les attentes de l'étudiant en soins infirmiers, de comprendre son projet professionnel et de l'accompagner.

3.4.1. Quelle est la place du projet professionnel de l'étudiant en soins infirmiers ?

Le projet professionnel permet la **projection** individuelle de l'étudiant en soins infirmiers en tant que professionnel infirmier. Il est un des moyens permettant la construction professionnelle.

Il se construit sur les 6 semestres de formation, de façon transversale. L'universitarisation offre la possibilité d'accéder, d'orienter le projet professionnel vers de nouveaux horizons, grâce notamment au système LMD¹⁹, via les passerelles possibles et la poursuite de ses études.

Il permet à l'étudiant de construire son identité professionnelle :

- En affirmant ses valeurs personnelles et professionnelles,
- En approfondissant les connaissances professionnelles,
- En développant et/ou en renforçant ses capacités personnelles et professionnelles,
- En se projetant dans son avenir professionnel (savoir devenir).

L'équipe pédagogique accompagne l'étudiant dans la construction de son projet professionnel, tout au long de sa formation, en proposant un parcours de stage diversifié, un suivi personnalisé, en sollicitant des pairs expérimentés.

3.4.2 : Comment s'y prend-on pour professionnaliser ?

L'apprenant tient la place centrale. Alors, sans son implication, rien n'est possible.

Pour le guider vers cette professionnalisation, la qualité de notre accompagnement, les moyens que l'équipe institutionnelle met en œuvre sont également fondamentaux. Il ne faut pas oublier l'idée que les différentes dimensions interagissent, se confrontent, s'interrogent, s'affirment...

Il s'agit en réalité de favoriser l'intégration des apprentissages, via les stages cliniques, les enseignements théoriques, le questionnement de l'étudiant, en attachant la même importance à chacun des contenus.

Accordant une place prépondérante à la réflexivité, à l'éthique et à la qualité des soins dans notre formation, nous proposons au sein de l'IFSI, entre autre : l'alternance intégrative et l'analyse de pratique professionnelle.

¹⁹ Licence-Master-Doctorat

3.4.2.1. « L'alternance intégrative et soutenance de stage »

« L'alternance intégrative et soutenance de stage » est un **dispositif pédagogique articulant théorie et pratique**, favorisant la professionnalisation par **l'analyse réflexive** des situations vécues en stage. Elle permet à l'étudiant de **construire son identité professionnelle**, de mobiliser ses compétences dans des contextes complexes, et de **développer une posture autonome et éthique**.

« L'alternance intégrative et soutenance de stage » devient un espace de **mise en mots du vécu**, renforçant le **sens de l'expérience et la prise de recul**. Cette approche, avec la présence d'un psychologue, encourage la réflexivité, soutient le développement de **stratégies de coping** face au stress, et favorise la **transférabilité** des apprentissages dans de futures situations professionnelles.



10. Un groupe d'alternance intégrative (<https://www.lemediasocial.fr/>)

3.4.2.2. L'analyse de pratique professionnelle (APP)

Toujours dans une logique de prise de recul et de transférabilité, nous utilisons tout au long de la formation l'**analyse de pratique professionnelle (APP)**.

L'APP est une **méthode** qui permet de construire une **pensée réflexive**, à partir du **travail réel** de l'apprenant. Ouverte aux échanges, elle permet à l'étudiant d'évoluer à son **rythme**. En revenant sur sa pratique, il va prendre de la distance. L'APP collective, grâce au **regard des pairs**, va favoriser la prise de recul.

Le développement de la réflexivité va amener l'étudiant à construire son apprentissage, en lui permettant de prendre conscience des **mécanismes complexes** qui l'amènent à l'action.

L'APP va nourrir la réflexivité en permettant :

- une **analyse critique** de sa pratique,
- une **prise de conscience** de « **soi** » dans l'**action** (en comprenant sa façon de fonctionner)
- une identification des possibles **transformations, évolutions et ajustements** des pratiques.

En explorant son action, l'étudiant peut réfléchir au sens, tout à fait individuel, qu'il va donner à son expérience. Le regard extérieur va aider à s'ouvrir à soi et à l'autre.

3.4.2.3. L'art et la culture au sein de la formation

Dans cette perspective, le projet pédagogique accorde une place importante à l'art et à la culture générale dans la formation des infirmiers (IDE) et des aides-soignants (AS). L'art et les soins infirmiers peuvent sembler appartenir à des univers distincts, mais en réalité, ils se croisent de manière fascinante et bénéfique, tant pour les patients que pour les soignants.

L'art humanise les soins. Il rappelle que le soin ne se limite pas à des protocoles ou à des technologies, mais qu'elle inclut la dimension émotionnelle, sociale et culturelle de chaque individu. Pour les infirmiers, c'est une façon de réaffirmer leur rôle central dans l'accompagnement global des patients.

Le théâtre encourage la reconnaissance et l'acceptation de l'autre, s'appuie sur le dialogue et favorise l'ouverture d'esprit tout en stimulant l'esprit critique. Dans ce cadre, des sorties théâtrales, organisées en partenariat avec l'Espace Jean Legendre à Compiègne, sont proposées à l'ensemble des apprenants. Elles s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement culturel visant à enrichir la relation humaine et, par conséquent, à améliorer la qualité des soins dans une approche globale et humaniste.

De même, connaître l'histoire de notre société est essentiel pour comprendre les valeurs qui nous animent souvent inconsciemment, et qui influencent notre regard sur l'autre. En tant que soignant, cette conscience historique permet d'interroger nos représentations, nos jugements et notre posture professionnelle.

L'histoire nous confronte à la fragilité des droits humains, à la stigmatisation de certains groupes et à la déshumanisation. La visite du Mémorial de l'internement et de la déportation à Compiègne, permet de développer une vigilance éthique face à toute forme d'exclusion et/ou de banalisation. Cela offre également des clefs pour ajuster notre accompagnement auprès des personnes soignées, dans le respect de leur dignité, de leur histoire et de leur singularité.²⁰

3.4.3. Quel est le profil professionnel infirmier attendu ?

L'approche proposée au sein de notre institut tend à favoriser la professionnalisation par l'acquisition des compétences infirmières et la construction de l'identité professionnelle.

Pour développer ce professionnalisme, les 6 finalités du projet de formation sont mises en œuvre tout au long de la formation (voir annexe : Tableau synoptique des finalités).

En définitive, le profil professionnel infirmier attendu requiert :

- Une ouverture d'esprit
- Une approche respectant et défendant la dignité ontologique de l'être humain :

« [...] il s'agit du constat que tout être humain quel qu'il soit possède une égale dignité, de par son être même. »²¹

²⁰ <https://chatgpt.com/c/687e0572-875c-8010-b827-42d07615f11d>

²¹ Thomas De Koninck, Dignité humaine et fin de vie, 2016, revue Diogène, 2016, p.15 à 31 (source : <https://shs.cairn.info/revue-diogene-2016-1-page-15?lang=fr&tab=texte-integral>)



10. Le concept de dignité (Le revue de l'Infirmière, n°303, août septembre 2024)

- Une démarche éthique, un raisonnement clinique et une posture réflexive
- Les compétences métier
- Le sens des responsabilités
- Les capacités d'adaptation.

Devant ces enjeux de professionnalisation, pour guider les étudiants en soins infirmiers, le formateur joue un rôle fondamental.

3.5. Le formateur

Les différentes postures pédagogiques sont toujours au service du développement du futur professionnel.

La posture primordiale du formateur est d'accompagner l'apprenant vers l'acquisition des compétences requises, en comprenant qu'il chemine à son rythme, selon sa **singularité**.

Pour cela, le formateur doit être en capacité de **remettre en question** ses pratiques, de s'améliorer et d'adopter une **posture réflexive**. Il doit mettre à jour **ses savoirs** (veille juridique et professionnelle, les dernières innovations, l'actualité, ...), être en capacité d'effectuer des recherches documentaires et de fonder les enseignements sur des données probantes.

De plus, dans le cadre du projet pédagogique, des réunions institutionnelles et des séminaires en interne sont animés par un docteur en philosophie. L'objectif de cet accompagnement est de développer l'art de penser, de travailler l'esprit critique. Des séminaires artistiques ou des thématiques tel que la banalité du mal de Hannah ARENDT, fragilité et vulnérabilité ou les vertus et les valeurs favorisent le **questionnement, la suspension du jugement (l'Epoché), l'humilité, la bienveillance, le respect** et permettent de travailler les valeurs communes de l'équipe.

3.5.1. *Le formateur pédagogue*

Le formateur permet à l'apprenant de se questionner sur les situations singulières et ses pratiques professionnelles afin de développer son raisonnement clinique, une posture réflexive et de mettre en œuvre des soins de qualité.

Par les différents moyens et outils pédagogiques, le formateur facilite l'appropriation des savoirs de l'apprenant. Les mises en situation contribuent à la construction d'une posture incluant des valeurs professionnelles et déontologiques.

Le formateur favorise l'interaction et l'apprentissage collaboratif avec les apprenants. Il amène l'apprenant à l'art de penser. Tout formateur pédagogue éduque.

Les formateurs de l'institut élaborent et mettent en œuvre les orientations pédagogiques de l'année, en lien avec le référentiel et le projet pédagogique. Ils interviennent également auprès de tous les publics en fonction des besoins et de leur domaine d'expertise. Des missions transversales lui sont par ailleurs confiées (conduite de projet, démarche qualité...).

3.5.2. *Le formateur accompagnant*

L'accompagnement pédagogique vise l'acquisition des compétences essentielles pour l'exercice professionnel par l'apprenant. Il l'amène à poursuivre le développement de sa posture réflexive, à devenir un praticien autonome et responsable.

Le formateur accompagne également l'apprenant à définir et à finaliser la construction de son projet professionnel.

L'accompagnement de l'apprenant s'illustre à différents niveaux :

- Au sein d'une référence d'année,
- Au cours du suivi pédagogique individuel et collectif
- En orientant vers des ressources, en cas de difficultés personnelles.

Le **suivi pédagogique** est une aide pour l'apprenant. Le formateur le guide et l'accompagne dans la recherche de ressources pertinentes. C'est un moyen pour lui d'identifier ses points forts et ceux à améliorer.

Des rendez-vous sont institutionnalisés pour l'ensemble des apprenants nécessitant une préparation de la part de l'étudiant et du formateur. Des rencontres supplémentaires sont positionnées par le formateur en cas de besoin, sachant qu'il reste disponible selon les sollicitations de l'étudiant.



11. Entretien de suivi pédagogique

Au cours de ces temps de rencontre personnalisée, le formateur va aider l'étudiant à :

- Apprendre à se connaître
- Repérer ses méthodes d'apprentissage
- Apprendre à apprendre
- Identifier ses valeurs

- Analyser des situations professionnelles pour développer une posture réflexive
- Mobiliser ses connaissances pour contribuer à l'acquisition du raisonnement clinique
- Identifier ses points forts et les axes d'amélioration dans les domaines théoriques et cliniques
- Identifier et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faciliter sa progression
- Initier la démarche éthique et déontologique
- Acquérir une autonomie en développant son sens des responsabilités
- Construire son projet et son identité professionnels.

L'équipe institutionnelle est attentive au bien-être des apprenants. En fonction des situations vécues par les apprenants, l'institut met à disposition une permanence sociale et/ou une consultation avec un psychologue. Dans le cas d'apprenants présentant des troubles de l'apprentissage ou toute autre forme de situation de handicap, le formateur oriente vers le référent handicap. Celui-ci assure la mise en œuvre des missions d'accueil, de conseil et d'inclusion pour leur permettre la réalisation de leur projet de formation.

3.5.3. Le formateur évaluateur

Le formateur-évaluateur s'assure de l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques et pratiques, en lien avec le référentiel de la formation. Dans le cadre de l'évaluation, il adoptera une posture bienveillante et tendra vers l'objectivité.

Il propose également, à la CAC²², l'attribution des ECTS²³ de stage au regard de son niveau de formation, des compétences acquises et de la progression de l'apprenant.

L'évaluation est un processus nécessaire dans l'accompagnement des apprenants. Elle permet de :

- Déetecter les difficultés,
- De rendre compte de la progression
- De soutenir l'apprentissage.

L'évaluation n'est pas une fin en soi. Elle doit faire partie du processus d'apprentissage.

3.5.4. Liens du formateur avec les professionnels

3.5.4.1. Les intervenants vacataires

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs de formation, le formateur va concevoir, planifier les interventions en cohérence avec les référentiels et le projet pédagogique. Des intervenants vacataires compétents dans leur domaine d'expertise sont sollicités pour participer aux enseignements.

A partir des objectifs pédagogiques, le formateur est amené à rencontrer et accompagner le professionnel dans la construction d'un contenu adapté.

Garant de la qualité de la formation théorique, le formateur peut assister aux interventions. Il identifie avec l'intervenant les axes d'amélioration possibles.

Le formateur peut également suivre les cours pour actualiser ses connaissances.

3.5.4.2. Les partenaires de stage

²² Commission d'Attribution des Crédits

²³ European Credits Transfer System

La demande de soins se transforme et se diversifie en lien avec le vieillissement de la population, l'augmentation des pathologies chroniques et à la co-morbidité, la vulnérabilité de certaines catégories sociales, l'exigence d'information et de la qualité des soins. Cette transformation induit de nouveaux enjeux et de nouveaux défis pour le formateur ainsi que nouvelles formes de coopérations interprofessionnelles notamment en extra hospitalier.

La fonction de référent de stage prend toute son importance et garantit la qualité de la formation.

Les échanges avec les partenaires permettent de développer une réelle collaboration dans le cadre de l'alternance intégrative pour une qualité de formation professionnalisaante.

3.5.4.3. Notre établissement support : le CHICN

L'Institut de formation est rattaché au pôle stratégique du Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne-Noyon (CHICN).

Dans ce cadre, les formateurs participent aux groupes de travail du CLUD, l'ERE (espace de réflexion éthique), le CLIN, le groupe encadrement des étudiants... Ils participent à la démarche qualité et à la certification par la HAS du CHICN.

3.5.4.4. Autres partenariats

Les formateurs peuvent être amenés à travailler en partenariat avec les associations professionnelles (CEFIEC, GERACFAS, ANDEP...), les autres instituts dans le cadre du GCS, l'université notamment avec l'implication dans le projet PASS-LASS, la région et les acteurs locaux (ex : lycée, collège).

IV L'ORGANISATION

4.1 Les apprenants en formation pour l'année 2025-2026

Les apprenants en formation à la rentrée du 1^{er} septembre 2025 pour les étudiants en soins infirmiers et le 25 août 2025 pour les élèves aides-soignants.

4.1.1. *Elèves aides-soignants*

Promotion 2025/2026 :

79 élèves inscrits primo entrants et 4 redoublants intégrés dans les passerelles Compiègne

	intégraux	passerelles	apprentis
IFAS de Compiègne	61	11	0
IFAS de Noyon	6	5	0

4.1.2. *Etudiants en soins infirmiers :*

Promotion 2021/2024 : 18 étudiants présentés au jury du Diplôme d'Etat de décembre 2025

	Nombre d'étudiants Primo entrants	Dont les <i>réinscriptions administratives</i>	Dont <i>les mutations</i>	Dont <i>les réintégrations</i>
Promotion 2025/2028	134	22	0	5
Promotion 2024/2027	134	5	1	1
Promotion 2023/2026	96	13 (10 redoublements + 3 triplements)	0	2

4.2. Présentation de l'équipe institutionnelle

4.2.1. *Personnel permanent :*

Madame FAY Gaëtane assure la direction de l'Institut.

Elle est accompagnée d'une adjointe Madame BENVENISTE Raphaëlle, et de personnes qualifiées pour assurer la formation.

La diversité de leurs compétences et de leurs expériences professionnelles, permet d'assurer la qualité et la globalité de la formation.

L'équipe institutionnelle est responsable de la cohérence du dispositif de formation.

L'Equipe Pédagogique	
NOMS et Prénoms	Fonctions
BARBIER Ludivine	Référente L2
DAOUT-RENAUD Murielle	Référente L2
DECAYEUX Amandine	Référente L1
DELIN Céline	Référente L3 et responsable qualité
DESMASURES Damien	Référent L2
DUMANT Sandrine	Référente AS - 80%
ETIENNE Frédéric	Référent L3
EYPERT Nathalie	Référente L3
GUILLOT Vincent	Référent L2
HARDIER Nathalie	Référente L2 et référente handicap
KIZIKA Muriel	Référente AS
LEMOINE Julie	Référente L1
LEXCELLENT Stéphanie	Référente L1
MARQUER Laëtitia	Référente AS
MARTINEK Erika	Référente L3
NEUVILLE Juliette	Référente AS
PIQUET Marie-Aude	Référente L1
ROUSSEL Delphine	Référente L1
TRICHARD Christophe	Référent L1 et responsable NTIC
TRUCHELUT Claire	Référente L3 et responsable Formation continue et Qualité
VALENTE Maria Christina	Référente AS
L'Equipe du Secrétariat	
BRULANT Elisabeth	Référente IDE L3 – 80%
DA SILVA Vanessa	Référente IDE L1 – 80%
JOSEPH Nathalie	Référente AS
LEVERT Elodie	Accueil et stage + Régie
MONTGRENIER Ingrid	Référente IDE L2 et Formation continue
L'Equipe des Documentalistes	
BRUNEL Christine	Documentaliste
MONTAIGNE Marie	Documentaliste 80% + Régie + site web
L'Equipe de l'Entretien	
DRONIOU Joël	Intendant
RENAUD Cyril	Référent des Locaux
Informatique	
1 Informaticien	

4.2.2. Le personnel vacataire :

De nombreux professionnels interviennent en fonction de leurs compétences (médecins, psychologues, infirmiers, kinésithérapeutes, universitaires etc.).

4.3. L'organisation pédagogique du S1 et S2

4.3.1. Finalités

A la fin de la première année de formation, l'étudiant sera capable de/d' :

- Initier son processus de construction identitaire professionnelle en soins infirmiers et sa posture professionnelle
- Initier sa prise de conscience relative à son engagement et sa responsabilité vis-à-vis de la personne soignée
- S'approprier des connaissances et des modes de raisonnement lui permettant d'évaluer des situations de soins
- Mettre en œuvre et développer sa posture réflexive au travers des situations de soins rencontrées
- Appréhender le concept de compétence
- Identifier les différentes compétences infirmières mobilisées dans les situations de soins rencontrées
- S'inscrire dans la démarche de réflexion éthique et s'éveiller à la philosophie du soin
- Considérer l'humain dans sa singularité en tenant compte des différentes dimensions qui le fondent (sociale, culturelle, anthropologique et psychologique...)
- Placer le patient au centre de la relation soignant-soigné en intégrant le secret professionnel, le consentement au soin, l'information patient
- Etre sensible à la différence entre « avoir une maladie » et « être malade » afin de comprendre la « subjectivité malade »
- Identifier les différents professionnels de santé intervenant auprès des patients en intra ou extrahospitalier
- Développer son sens de la collaboration avec les différents professionnels de santé (en particulier : aide-soignant, auxiliaire de vie, auxiliaire puéricultrice, aide médico-psychologique, brancardier, agent de service hospitalier)
- Réagir aux situations d'urgence et de réaliser les gestes appropriés dans le cadre des urgences relatives et/ou absolues
- S'inscrire dans l'organisation des situations de crise et de prendre conscience des répercussions physiques et psychiques possibles
- Etre sensible à la démarche de promotion et d'éducation à la santé
- Respecter les bonnes pratiques dans les soins (hygiène, ergonomie, administrations médicamenteuses, identitovigilance) et la gestion des risques
- Respecter les bonnes pratiques de l'utilisation du numérique en santé (plateforme enseignement à distance, internet, télémédecine, téléconsultation, IA).

4.3.2. Orientations pédagogiques de l'année

En lien avec le projet d'établissement et le projet pédagogique de l'IFSI du CHICN :

Les étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année développent leur posture professionnelle, leurs apprentissages autour des valeurs et des principes suivants :

- **L'Engagement, l'Autonomie et la Responsabilité**

- L'étudiant s'implique et s'investit dans sa formation en alternance : il est acteur de sa formation. Il assume ses actes en respectant les bonnes pratiques, les droits du patient, les règles professionnelles, institutionnelles, éthiques et déontologiques.
- **La Bienveillance, le Respect, l'Altérité et la Solidarité**
 - L'étudiant apprend à travailler en équipe à l'IFSI et en stage
 - L'étudiant respecte les différences socioculturelles des personnes soignées, des soignants, des collègues
 - L'étudiant développe ses capacités relationnelles
 - L'étudiant développe ses capacités à prendre soin de l'Autre
- **La Posture réflexive**
 - L'étudiant acquiert des savoirs, savoirs faire et savoir-être, les intègre et s'inscrit dans une démarche réflexive
 - Il s'interroge sur le sens des soins afin de s'adapter à la personne dans sa situation singulière en incluant son histoire de vie, son expérience de santé, son vécu et son ressenti par rapport à la maladie
 - L'étudiant s'inscrit dans une démarche de questionnement, d'analyse, de recherches et de réflexion éthique en tant que futur professionnel
- **La Professionnalisation**
 - A partir de ses représentations initiales, des différents enseignements et expériences de stage, l'étudiant s'inscrit dans un processus de professionnalisation en lien avec les différents paliers d'apprentissage
 - L'étudiant développe ses capacités d'adaptation auprès des équipes, des populations prises en soin et au sein de différentes structures.

4.3.3. Fil conducteur des deux semestres :

Dans le but de développer progressivement les 10 compétences définies dans le référentiel de la profession infirmier :

AU 1^{ER} SEMESTRE :

- ✓ L'étudiant s'inscrit dans une posture d'accompagnateur auprès de la personne soignée en stage et à l'IFSI dans le cadre de la Simulation en santé, des analyses de pratique, des travaux pratiques, en lien avec la **compétence 3 « accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »** au travers des UE 2.10 « Infectiologie-hygiène », 4.1 « soins de confort et de bien-être », 5.1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » ;
- ✓ Il s'initie à l'observation clinique, identifie les étapes du raisonnement clinique en lien avec la **compétence 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »** au travers des UE 3.1 « Raisonnement et démarche clinique infirmière », 5.1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » ;
- ✓ L'étudiant identifie les valeurs de la profession infirmière, intègre les actes et les règles professionnelles en lien avec la **compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »** au travers de l'UE 1.3 « Législation, éthique, déontologie » ;
- ✓ L'étudiant identifie les besoins, les demandes, les désirs spécifiques de la personne soignée afin d'adapter sa communication et sa posture soignante en lien avec la **compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »** au travers de l'UE 1.1 « Psycho, socio, anthropologie ».

AU 2^{EME} SEMESTRE :

- ✓ En lien avec la **compétence 1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »**, l'étudiant développe le raisonnement clinique infirmier notamment au travers des situations cliniques abordées à l'IFSI, en Simulation, en stage et au travers des UE 2.3 « Santé, maladie, handicap, accidents de la vie », UE 3.1 « Raisonnement et démarche clinique infirmière », UE 5.2 « Evaluation d'une situation clinique » ;
- ✓ Il poursuit le développement de la **compétence 4**, initiée au semestre 1 « **Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique** » en s'appuyant sur les connaissances et les règles de bonnes pratiques acquises au semestre 1 et au travers des UE 2.6 « Processus psychopathologiques », UE 4.3 « Soins d'urgence », UE 4.4 « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical » ;
- ✓ A travers les situations cliniques rencontrées, il s'initie à la pluri professionnalité et élabore un projet de soins personnalisé en lien avec la **compétence 2 « concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »** au travers de l'UE 3.2 « Projet de soins infirmiers » ;
- ✓ Il identifie les concepts de la relation soignant-soigné dans le cadre de la mise en œuvre de la **compétence 6 « communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »** au travers des UE 1.1 « Psycho, socio, anthropologie », UE 4.2 « Soins relationnels ».

Dès le début de la formation, et tout au long de la 1^{ère} année, l'étudiant est sensibilisé aux autres compétences du référentiel.

Au travers des différentes méthodes pédagogiques (format hybride) : situations emblématiques, analyses de pratique, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation en santé, suivi pédagogique individuel et collectif, l'étudiant met en œuvre les connaissances conceptuelles et procédurales nécessaires au développement de ses compétences.

4.3.4. L'équipe de formateurs coordinateurs de 1^{ère} année :

- Amandine DECAYEUX
- Julie LEMOINE
- Stéphanie LEXCELLENT
- Marie-Aude PIQUET
- Delphine ROUSSEL
- Christophe TRICHARD

4.3.5. Organisation générale

La première année se déroulera du 1^{er} septembre 2025 au 05 juillet 2026.

25 semaines de formation à l'IFSI	875 H
TPG	101 H
15 semaines de formation en stage	525 H

Semaines de vacances :	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 semaines du 22/12/2025 au 04/01/2026 • 1 semaine du 13/04/2026 au 19/04/2026 • 1 semaine du 29/06/2026 au 05/07/2026 • Vacances d'été débutent à partir du lundi 6 juillet 2026 (sous réserve de la validation des stages S1 et S2) 	

4.3.5.1. Organisation des unités de formation L1:

Unités d'enseignement	SEMESTRE 1	CM	TD	Compétence	ECTS
1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT					
1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie R. ROUSSEL, <u>S. LEXCELLENT</u>	40h	15h	6	3
1.3	Législation, éthique, déontologie A. DECAYEUX, <u>M-A PIQUET</u> , J. LEMOINE	20h	20h	7	2
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES					
2.1	Biologie fondamentale J. LEMOINE, <u>C. TRICHARD</u>	20h	5h	4	1
2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions <u>J. LEMOINE</u> , C. TRICHARD	45h	15h	4	3
2.4	Processus traumatiques D. ROUSSEL, <u>M-A PIQUET</u>	30h	10h	4	2
2.10	Infectiologie, hygiène <u>D. ROUSSEL</u> , M-A PIQUET	20h	20h	3	2
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques <u>J. LEMOINE</u> , A. DECAYEUX	35h	10h	4	2
3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES					
3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière AD/JL/DR/MAP/SL/ <u>CT</u>	15h	25h	1	2
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS					
4.1	Soins de confort et de bien être A. DECAYEUX, <u>S. LEXCELLENT</u> , C. TRICHARD	6h	34h	3	2
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE					
5.1	Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens AD/JL/DR/ <u>MAP</u> /SL/CT		35h	3	2
5.8	Stage professionnel 5 semaines				5

6. METHODES DE TRAVAIL					
6.1	Méthodes de travail S. LEXCELLENT, <u>C. TRICHARD</u>		25h		2
6.2	Anglais <u>D. ROUSSEL / C. TRICHARD</u>		20h		2

Unités d'enseignement	SEMESTRE 2	CM	TD	Compétence	ECTS
1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT					
1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie <u>D. ROUSSEL, S. LEXCELLENT</u>	25h	10h	6	2
1.2	Santé publique et économie de la santé A. DECAYEUX, <u>C. TRICHARD</u>	20h	15h	5	2
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES					
2.3	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie <u>D. ROUSSEL / M-A PIQUET</u>	15h	15h	1	2
2.6	Processus psychopathologiques <u>M-A PIQUET, S LEXCELLENT</u>	30h	10h	4	2
3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES					
3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière AD/JL/DR/MAP/SL/CT	5h	25h	1	2
3.2	Projet de soins infirmiers AD/JL/DR/MAP/SL/CT	5h	15h	2	1
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS					
4.2	Soins relationnels <u>A. DECAYEUX, C. TRICHARD</u>	3h	15h	6	1
4.3	Soins d'urgences <u>S. LEXCELLENT, C. TRICHARD</u>	6h	15h	4	1
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical <u>J. LEMOINE, D. ROUSSEL</u>	7h	23h	4	2
4.5	Soins infirmiers et gestion des risques <u>A. DECAYEUX, J. LEMOINE</u>	10h	10h	7	1
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE					
5.2	Evaluation d'une situation clinique AD/JL/DR/MAP/SL/CT		20h	1	2
5.8	Stage professionnel 10 semaines				10
6. METHODES DE TRAVAIL					
6.2	Anglais <u>D. ROUSSEL, C. TRICHARD</u>		10h		2

4.3.5.2. Suivi pédagogique L1

La validation des objectifs de stage se fait avec le formateur référent de suivi pédagogique durant les semaines précédent des périodes de stage.

- ✓ Premier entretien de suivi pédagogique collectif-individuel
 - Jeudi 09 octobre 2025 de 13h30 à 17h30
 - Vendredi 10 octobre 2025 de 13h30 à 17h30
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S1
 - Le lundi 12 janvier 2026 de 8h30 à 12h30
 - Le jeudi 15 janvier 2026 de 13h30 à 17h30
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S2A
 - Le mardi 10 mars 2026 de 13h30 à 17h30
 - Le mardi 17 mars 2026 de 8h30 à 12h30
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S2B
 - Le vendredi 12 juin 2026 de 8h30 à 12h30
 - Le vendredi 12 juin 2026 de 13h30 à 17h30
- ✓ Alternance intégrative soutenance de stage avec psychologue et formateur référent d'année
 - Après le stage S1 : le mercredi 7 janvier 2026 9h à 12h
 - Après le stage S2B : le mercredi 17 juin 2026 de 9h à 12h
- ✓ Analyse de pratique en collectif avec le référent de suivi pédagogique
 - Le mercredi 14 janvier 2026 de 10h30 à 12h30
 - Le lundi 9 mars 2026 de 15h30-17h 30
 - Le vendredi 19 juin 2026 de 14h à 16h00

4.3.5.4. Organisation des stages

Pour le semestre 1 et 2, la durée des stages est de :

- 5 semaines pour le stage S1 : du 17/11/2025 au 21/12/2025.
- 10 semaines pour le stage S2 :
 - S2 A : 5 semaines : du 02/02/2026 au 08/03/2026
 - S2 B : 5 semaines : du 04/05/2026 au 07/06/2026

4.3.5.5. Organisation des simulations

Semestre 1 (Simu « Le consentement »)

- Lundi 3 novembre 2025 (8h30-10h30 – 10h30-12h30 – 13h30-15h30 – 15h30-17h30)
- Mardi 4 novembre 2025 (8h30-10h30 – 10h30-12h30 – 13h30-15h30 – 15h30-17h30)
- Mercredi 5 novembre 2025 (8h30-10h30 – 10h30-12h30 – 13h30-15h30 – 15h30-17h30)

Semestre 2 (Simu « le raisonnement clinique »)

- Mercredi 10 juin 2026 (8h30-10h30 – 10h30-12h30 – 13h30-15h30 – 15h30-17h30)
- Jeudi 11 juin 2026 (8h30-10h30 – 10h30-12h30 – 13h30-15h30 – 15h30-17h30)
- Vendredi 12 juin 2026 (8h30-10h30 – 10h30-12h30)

4.4. L'organisation pédagogique du S3 et S4

4.4.1. Finalités :

Au cours de cette année, le formateur accompagne l'étudiant dans le développement de ses compétences professionnelles et humaines afin de devenir un professionnel responsable, engagé, réflexif dans une relation à l'Autre empreinte d'humanité. L'étudiant poursuit la construction de son identité professionnelle au travers de ses apprentissages.

La deuxième année de formation permettra de :

- Sensibiliser les étudiants aux enjeux de la prévention primaire
- Déployer leur posture éducative, notamment par la mise en œuvre du service sanitaire et de l'éducation thérapeutique
- Développer leurs capacités d'analyse de situation en équipe interdisciplinaire dans les différentes dimensions du soin.

4.4.2. Orientations pédagogiques de l'année

Les enseignements de cette année permettront de mobiliser les prérequis et de renforcer les apprentissages théoriques et cliniques des semestres 1 et 2.

Les éléments clés sont en lien avec les compétences et les unités d'enseignements abordées en S3 et S4 :

Professionnalisation

L'étudiant analyse et prend part à des situations cliniques de plus en plus complexes, mobilisant ses savoirs, savoir-faire et savoir-être. L'étudiant poursuit ainsi sa professionnalisation.

En encadrant des apprenants dans différents contextes cliniques, il développe son sens des responsabilités ainsi que ses capacités pédagogiques.

L'étudiant améliore son sens de la collaboration au travers de la pluri professionnalité et de la pluridisciplinarité.

Qualité et sécurité des soins

L'étudiant poursuit l'identification et l'évaluation des risques afin de contribuer à la qualité et à la sécurité des soins.

L'étudiant applique les bonnes pratiques transfusionnelles en respectant les protocoles et recommandations en vigueur.

L'étudiant s'initie à la recherche en soins infirmiers via l'étude de la méthodologie afférente.

Posture réflexive

L'étudiant adopte une posture réflexive en s'interrogeant sur les enjeux éthiques et déontologiques rencontrés en soins.

L'étudiant questionne ses pratiques et développe un esprit critique face aux situations complexes.

Promotion de la santé

L'étudiant s'engage dans la promotion de la santé en participant à des actions de prévention primaire.

L'étudiant contribue à la lutte contre les inégalités territoriales et sociales en matière de santé.

L'étudiant commence à mettre en œuvre l'éducation thérapeutique auprès des patients afin de favoriser leur autonomie.

Altérité, Confiance, Bienfaisance

L'étudiant développe la connaissance de soi pour mieux comprendre sa relation à l'autre.

L'étudiant construit une alliance thérapeutique fondée sur la relation de confiance et la bienfaisance.

L'étudiant associe l'entourage du patient dans la démarche clinique pour renforcer l'accompagnement global.

4.4.3. Fil conducteur des deux semestres :

Au semestre 3

La compétence 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmier » est approfondie grâce aux unités d'enseignement suivantes : UE 3.2 « projet de soins infirmiers », UE 3.3 « rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité » et UE 5.3 « communication et conduite de projet ». L'étudiant élabore et met en œuvre un projet de soins centré sur la personne soignée, sur sa **singularité**, en prenant en compte son entourage. Il s'inscrit dans une dynamique d'équipe, un collectif, en identifiant les champs de compétences des autres professionnels de santé, en apprenant **l'interdisciplinarité**.

Ce processus facilite la **collaboration** entre les différents acteurs. L'étudiant développe ainsi sa posture professionnelle et acquiert la **compétence 9 : « Organiser et coordonner les interventions soignantes »**.

L'acquisition de la **compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »** est poursuivie. La posture professionnelle s'enrichit par la **connaissance de soi**. L'étudiant apprend donc à mieux se connaître pour prendre soin de l'Autre, notamment en différenciant l'empathie sensible de l'empathie égocentré. Ce rapport à l'**altérité** permet une mise en lumière de la **singularité** de la personne pour élaborer un projet de soin personnalisé.

Il est également amené à analyser les **interactions humaines** pour adapter sa posture relationnelle envers la personne soignée, l'entourage, les aidants et les autres professionnels, au travers de l'UE 4.2 « soins relationnels ».

La compétence 5 « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs » va être fortement expérimentée durant l'année. L'apprenant s'initie à la démarche projet en santé publique, en **interdisciplinarité**, dans le cadre du service sanitaire des étudiants en santé : UE 1.2 « santé publique et économie de la santé ». Cette initiation est également mobilisée à travers l'UE 4.6 « soins éducatifs et préventifs ».

Les connaissances professionnelles sont enrichies au travers des enseignements proposés : UE 2.5 « processus inflammatoires et infectieux », 2.8 « processus obstructifs », 2.11 « pharmacologie et thérapeutique ». Elles favorisent l'acquisition de l'ensemble des compétences citées et de la **compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »**.

Au semestre 4

La compétence 5 « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs » est approfondie. L'étudiant poursuit les démarches de santé publique et d'**éducation thérapeutique** initiées en semestre 3 au travers de l'UE 4.6 « soins éducatifs et préventifs » et du service sanitaire des étudiants en santé. Dans le cadre de la **promotion de la santé**, il propose des interventions soignantes adaptées auprès des populations cibles puis les évalue.

L'adaptabilité étant une qualité à développer pour l'apprenant, il poursuit son apprentissage au travers des divers enseignements du semestre 4.

La compétence 10 « Informer, former des professionnels et des personnes en formation » est ainsi explorée dans les UE 3.5 « encadrement des professionnels de soins » et 5.4 « soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires ». L'étudiant élaboré un projet **d'encadrement** singulier et développe ses compétences **pédagogiques**. Il prend conscience de la nécessité **d'ajuster** la démarche d'encadrement aux besoins spécifiques de l'apprenant.

Les compétences 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle » et 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques » sont étudiées. L'apprenant mobilise son raisonnement, agit en situation, développe sa pratique réflexive afin d'améliorer **la sécurité et la qualité des soins**. L'UE 4.5 « soins infirmiers et gestion des risques », s'appuyant sur les enseignements de 1^{ère} année, va être approfondie.

La réflexion philosophique encourage l'étudiant à renforcer son questionnement éthique et à se positionner dans le contexte sanitaire et socio-économique actuel. L'UE 1.3 « législation, éthique et déontologie » poursuit ce but. L'intérêt est de poursuivre la construction de l'identité professionnelle de l'apprenant, l'amenant à intégrer **l'éthique du soin** dans sa pratique.

L'initiation à la recherche en soins est amorcée sur le plan méthodologique, via la méthode IMRAD au sein de l'UE 3.4 « initiation à la démarche de recherche ». L'apprentissage de l'anglais, UE 6.2 « anglais », facilite l'accès à des bases documentaires internationales.

La compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » est enrichie avec les UE 2.7 « défaillances organiques et processus dégénératifs », UE 4.3 « soins d'urgence », UE 4.4 « thérapeutiques et contribution au diagnostic médical ». L'étudiant développe son sens des **responsabilités**, et prend conscience du niveau d'exigence requis pour assurer **la sécurité des soins** et des patients.

4.4.4. L'équipe de formateurs coordinateurs de 2ème année :

- Ludivine BARBIER
- Murielle DAOUD
- Damien DESMASURES
- Vincent GUILLOT
- Nathalie HARDIER

4.4.5. Organisation générale

L'alternance 2025/2026 permet à l'étudiant de visualiser et d'anticiper l'organisation de ses apprentissages théoriques et pratiques.

La deuxième année se déroulera du 1^{er} septembre 2025 au 05 juillet 2026 inclus.

20 semaines de formation à l' IFSI	700 H
20 semaines de formation en stage	700 H

Semaines de vacances :	
• 2 semaines du 22/12/2025 au 04/01/2026 inclus	
• 1 semaine du 13/04/2026 au 19/04/2026 inclus	
• 1 semaine du 25/05/2026 au 31/05/2026 inclus	
• Vacances d'été débutent à partir du lundi 06 juillet 2026 (Sous réserve de la validation des stages S3 et S4)	

4.4.5.1. Organisation des unités de formation L2 :

Unités d'enseignement	SEMESTRE 3	CM	TD	Compétence	ECTS
1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT					
1.2	Santé publique et économie de la santé/ Service sanitaire des étudiants en santé <u>L. BARBIER/ N. HARDIER</u>	20h	20h	5	3
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES					
2.5	Processus inflammatoires et infectieux <u>M. DAOUT/ V. GUILLIOT</u>	30h	10h	4	2
2.8	Processus obstructifs <u>D. DESMASURES / N. HARDIER</u>	30h	10h	4	2
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques M. DAOUT / <u>D. DESMASURES</u>	15h	5h	4	1
3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES					
3.2	Projet de soins infirmiers M.DAOUT/ <u>V. GUILLIOT</u>	5h	15h	2	1
3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionalité M. DAOUT / <u>N. HARDIER</u>	10h	10h	9	1
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS					
4.2	Soins relationnels <u>L.BARBIER / V. GUILLIOT</u>	4h	36h	6	2
4.6	Soins éducatifs et préventifs D. DESMASURES/ <u>V. GUILLIOT</u>	4h	21h	5	2
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE					
5.3	Communication et conduite de projet L.BARBIER / <u>D. DESMASURES</u>		40h	2 et 6	4
5.8	Stage 10 semaines				10
6. METHODES DE TRAVAIL					
6.2.	ANGLAIS <u>M. DAOUT/ D. DESMASURES</u>		10h		2

Unités d'enseignement	SEMESTRE 4	CM	TD	Compétence	ECTS
1. SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT					
1.3	Législation, éthique, déontologie <u>L.BARBIER / V. GUILLOT</u>	30h	20h	7	3
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES					
2.7	Défaillances organiques et processus dégénératifs <u>L.BARBIER / V. GUILLOT</u>	30h	10h	4	2
3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES					
3.4	Initiation à la démarche de recherche <u>L.BARBIER / V. GUILLOT</u>	20h	15h	8	2
3.5	Encadrement des professionnels de soins <u>N. HARDIER / M. DAOUT</u>	10h	20h	10	2
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS					
4.3	Soins d'urgence <u>D.DESMASURES / N. HARDIER</u>	3h	18h	4	1
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical <u>D.DESMASURES / N. HARDIER</u>	6h	34h	4	2
4.5	Soins infirmiers et gestion des risques <u>L. BARBIER / M.DAOUT</u>	10h	10h	7	1
4.6	Soins éducatifs et préventifs <u>D.DESMASURES / V. GUILLOT</u>		15h	5	2
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE					
5.4	Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires <u>M. DAOUT / N. HARDIER</u>		40h	5 et 10	4
5.8	Stages 10 semaines Dont stage Service Sanitaire des Etudiants en Santé <u>L. BARBIER/ N. HARDIER</u>				10
6. METHODES DE TRAVAIL					
6.2	Anglais <u>M. DAOUT/ D. DESMASURES</u>		5h		1

4.4.5.2. Suivi pédagogique L2

La validation des objectifs de stage se fait avec le formateur référent de suivi pédagogique durant les semaines précédentes des périodes de stage.

- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S3a
 - Le mercredi 26 novembre 2025 de 8h30 à 12h30
 - Le vendredi 28 novembre 2025 de 8h30 à 12h30
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S3b
 - Le mardi 10 février 2026 de 13h30 à 17h30
 - Le mercredi 11 février 2026 de 8h30 à 12h30
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S4a
 - Le lundi 27 avril 2026 de 13h30 à 17h30
 - Le mercredi 29 avril 2026 de 8h30 à 12h30
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S4b
 - Le mardi 30 juin 2026 de 08h30 à 17h30
- ✓ Alternance intégrative soutenance de stage avec psychologue et formateur référent d'année
 - Après le stage S3a : le mardi 25 novembre 2025 de 9h00 à 12h00
 - Après le stage S4a : le mardi 28 avril 2026 de 9h00 à 12h00
- ✓ Analyse de pratique en collectif avec le référent de suivi pédagogique
 - 2h00 à planifier sur les temps de suivi Stage S3a
 - 2h00 à planifier sur les temps de suivi Stage S4a (thématique : émotions – empathie égocentrale)

4.4.5.3. Organisation des stages

Pour les semestres 3 et 4, les périodes de stages sont :

- Stage S3a : du mardi 14 octobre au dimanche 23 novembre 2025
- Stage S3b : du lundi 05 janvier au dimanche 01 février 2026
- Stage S4a : du mardi 10 mars au dimanche 12 avril 2026
- Stage S4b : du lundi 01 juin au dimanche 28 juin 2026

Pour le Service sanitaire des étudiants en santé, les lundis concernés pour les apports théoriques sont :

- Lundi 22 septembre 2025
- Lundi 29 septembre 2025
- Lundi 6 octobre 2025
- Lundi 13 octobre 2025
- Lundi 3 novembre 2025
- Lundi 10 novembre 2025
- Lundi 17 novembre 2025, rencontre avec le référent de proximité

- Lundi 24 novembre 2025
- Lundi 1 décembre 2025
- Lundi 8 décembre 2025

Le stage du service sanitaire des étudiants en santé aura lieu les lundis suivants :

- Lundi 19 janvier 2026
- Lundi 26 janvier 2026
- Lundi 2 février 2026
- Lundi 9 février 2026
- Lundi 2 mars 2026
- Lundi 9 mars 2026
- Lundi 16 mars 2026
- Lundi 23 mars 2026
- Lundi 30 mars 2026, bilan /évaluation

4.4.5.4. Organisation des simulations

Semestre 3 « Négociation »

- Le jeudi 27 novembre 2025 de 13h30 à 17h30
- Le mercredi 3 décembre 2025 de 8h30 à 12h30
- Le mardi 09 décembre 2025 de 13h30 à 17h30
- Le mercredi 10 décembre 2025 de 8h30 à 12h30

Semestre 4 « Encadrement »

- Le mardi 3 mars 2026, de 13h30 à 17h30
- Le jeudi 5 mars 2026 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi 6 mars 2026 de 8h30 à 12h30

4.5. L'organisation pédagogique du S5 et S6

4.5.1. Finalités

L'étudiant tendra à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif.

A la fin de la troisième année de formation, l'étudiant sera capable :

- D'analyser et de s'adapter à toute situation de santé
- De prendre des décisions éclairées en s'appuyant sur le raisonnement clinique qu'il aura consolidé, en respectant les principes éthiques, dans les limites de son champ de compétences
- De mener des interventions en autonomie et en équipe pluri-professionnelle
- D'adapter l'organisation des soins au regard des contextes et situations singulières.

4.5.2. Orientations pédagogiques de l'année

Les éléments clés sont en lien avec les compétences et les unités d'enseignements abordées en S5 et S6 :

Altérité, humanité, relation à l'autre, singularité

L'étudiant s'attachera à prendre en soin la personne soignée dans toute sa singularité, en considérant la maladie comme une expérience vécue (G. Canguilhem : le normal et le pathologique)²⁴.

Principes éthiques et déontologiques

L'étudiant renforcera son questionnement et sa prise de décision en s'appuyant sur les principes moraux, déontologiques et éthiques (justice, autonomie, bienfaisance, non-malfaisance). Il renforcera sa posture réflexive tout au long de cette dernière année de formation.

Professionnalisation

L'étudiant développera son autonomie, sa capacité d'adaptation aux situations et au travail en équipe. Il affinera son identité professionnelle en assumant les responsabilités du métier avec conscience professionnelle.

L'étudiant saura collaborer en équipe interdisciplinaire et coordonner les soins dans un esprit de solidarité, d'entraide et de souci de l'autre.

L'étudiant sera en capacité de se positionner au sein du collectif de travail.

Qualité et sécurité des soins

L'étudiant contribuera à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins au sein d'une institution. Il sera en capacité de s'interroger sur les pratiques et le sens du soin.

Initiation à la recherche en soins infirmiers

L'étudiant se saisira des outils et des méthodes de recherche. Il s'appuiera sur des données scientifiques et professionnelles afin de faire évoluer les pratiques de soin au regard des évolutions et progrès.

²⁴ Georges Canguilhem, le normal et le pathologique (*essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique*, 1943, *Nouvelles réflexions concernant le normal et le pathologique*, 1963-1966), PUF, 1966, coll « quadrigé », 5^{ème} éd, 1994

4.5.3. Fil conducteur des deux semestres

Au semestre 5

La compétence 4 « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique » est finalisée avec les unités d'enseignement suivantes : UE 2.6 « processus psychopathologiques », UE 2.9 « processus tumoraux », UE 2.11 « pharmacologie et thérapeutiques », UE 4.4 « thérapeutiques et contribution au diagnostic médical », UE 4.7 « soins palliatifs et fin de vie », UE 5.5 « mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins » et UE 5.7 « optionnelle ».

L'étudiant prend davantage conscience des **responsabilités** de la profession, en mobilisant l'ensemble des connaissances acquises à ce jour. Les situations de soins sont analysées et les activités de soins sont effectuées en prenant en compte **le consentement** de la personne et en respectant les règles de bonnes pratiques.

L'étudiant s'auto évalue pour identifier ses axes d'amélioration et ainsi solliciter les soignants afin de développer les compétences restant à acquérir.

La compétence 6 « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins » est renforcée entre autre dans l'unité d'enseignement 4.2 « soins relationnels ». L'étudiant est capable d'analyser des situations complexes, d'adapter sa relation à la personne tout en prenant en compte sa singularité et sa vulnérabilité. De plus, l'étudiant identifie ses limites et points forts en développant la connaissance de soi.

La relation est le fondement de notre métier ; l'étudiant développe sa dextérité pour s'approprier la technique tout en y intégrant la relation.

La compétence 9 « Organiser et coordonner les interventions soignantes » se consolide au travers des UE 2.11 « pharmacologie et thérapeutiques », UE 3.3 « rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité » et UE 5.5 « mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins ».

Afin de s'adapter à l'évolution des besoins en santé de la population et au contexte actuel, l'étudiant identifie les enjeux des nouvelles technologies, leur mise en œuvre et leurs impacts sur la pratique professionnelle (télésoin, intelligence artificielle...)

L'étudiant prend en compte l'intérêt du travail en réseau pour une prise en soins holistique et efficiente de la personne soignée dans un parcours de soins (réseau, HAD, PMI, SSIAD, psychiatrie de liaison, etc).

Il assure la continuité des soins en réalisant des transmissions fiables et pertinentes avec des outils adaptés. Au cours de la formation et particulièrement en 3^{ème} année, l'étudiant construit et affine son projet professionnel.

Au semestre 6

La compétence 7 « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle » est mobilisée dans les unités d'enseignement 4.8 « qualité des soins, évaluation des pratiques » et 5.6 « analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles ».

L'étudiant analyse ses pratiques et celles de ses pairs, au regard de la réglementation, des données probantes, de l'éthique et de la déontologie. Il identifie les améliorations possibles et propose des réajustements. Il s'inscrit dans une dynamique institutionnelle d'amélioration de la qualité des soins et développe sa posture réflexive.

La compétence 8 « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques » est finalisée dans les unités d'enseignement 3.4 « initiation à la démarche de recherche », l'UE 5.6 « analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles » et l'UE 6.2 « anglais ».

L'étudiant identifie le fait que la recherche est et doit être au service de la pratique.

L'initiation à la démarche de recherche peut lui permettre de poursuivre dans un cursus universitaire de type Master (santé publique, pratiques avancées...). Elle favorise le questionnement et développe sa capacité à rechercher de ressources professionnelles afin d'enrichir sa réflexion.

Selon les besoins des étudiants, un renforcement pédagogique sur des activités est proposé par les formateurs au semestre 6.

4.5.4. L'équipe de formateurs coordinateurs de 3ème année :

- C. DELIN
- F. ETIENNE
- N. EYPERT
- E. MARTINEK
- C. TRUCHELUT

4.5.5. Organisation générale

La programmation posée en L3, doit permettre à l'étudiant de visualiser l'alternance et d'anticiper sur l'organisation de ses apprentissages théoriques et pratiques.

La troisième année se déroulera du 1^{er} septembre 2025 au 5 juillet 2026.

15 semaines de formation à l' IFSI	525H
TPG	90H
25 semaines de formation en stage	875H
4 Semaines de vacances :	140H
<ul style="list-style-type: none">• 1 semaine du 27/10/25 au 02/11/25• 1 semaines du 29/12/25 au 04/01/26• 1 semaine du 06/04/26 au 12/04/26• 1 semaine du 29/06/26 au 05/07/26	

4.5.5.1. Organisation des unités de formation L3

Unités d'enseignement	SEMESTRE 5	CM	TD	Compétence	ECTS
2. SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES					
2.6	Processus psychopathologiques <u>F.ETIENNE / N.EYPER</u>	30h	10h	4	2
2.9	Processus tumoraux <u>C.DELIN / E.MARTINEK</u>	30h	10h	4	2
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques <u>C.TRUCHELUT / E.MARTINEK</u>	30h	10h	4	2
3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES					
3.3	Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité <u>N.EYPER / C.DELIN</u>	10h	20h	9	2
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS					
4.2	Soins relationnels <u>F.ETIENNE / E.MARTINEK</u>	0h	20h	6	1
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical <u>N.EYPER / C.TRUCHELUT</u>	6h	34h	4	2
4.7	Soins palliatifs et de fin de vie <u>F.ETIENNE / E.MARTINEK</u>	10h	20h	4	2
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE					
5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins <u>F.ETIENNE / N.EYPER</u>		40h	4 et 9	4
5.7	UE Optionnelle CD/DD/FE/NE/EM/CT		10h	Compétences	2
5.8	Stage professionnel 10 semaines				10
6. METHODES DE TRAVAIL					
6.2	Anglais <u>E.MARTINEK / N.EYPER</u>		10h		2

Unités d'enseignement	SEMESTRE 6	CM	TD	Compétence	ECTS
3. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES					
3.4	Initiation à la démarche de recherche <u>C.DELIN/ C.TRUCHELUT</u>	20h	10h	8	2
4. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS					
4.8	Qualité soins infirmiers et évaluation des pratiques <u>F.ETIENNE/E.MARTINEK</u>	30h	20h	7	3
5. INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE					
5.6	Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles <u>C.DELIN/ C.TRUCHELUT</u>		40h	7 et 8	8
5.7	UE optionnelle <u>F.ETIENNE/N.EYPERT</u>		10h	Compétences	1
5.8	Stage professionnel 15 semaines				15
6. METHODES DE TRAVAIL					
6.2	Anglais <u>E.MARTINEK/N.EYPERT</u>		5h		1

4.5.5.2. Suivi pédagogique L3

La validation des objectifs de stage se fait avec le formateur référent de suivi pédagogique durant les semaines précédentes des périodes de stage.

- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S5a
 - Le 16/10/25 de 8h30 à 12h30,
 - Le 17/10/25 de 8h30 à 12h30.
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S5b
 - Le 08/01/26 de 13h30 à 17h30,
 - Le 09/01/26 de 13h30 à 17h30.
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S6a
 - Le 13/03/26 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- ✓ Entretien de suivi pédagogique stage S6b
 - Le 18/06/26 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- ✓ Alternance intégrative soutenance de stage avec psychologue et formateur référent d'année
 - Après le stage S5a : Le 14/10/25 de 9h00 à 12h00.
 - Après le stage S6a : le 09/03/26 de 9h00 à 12h00.
- ✓ Analyse de pratique en collectif avec le référent de suivi pédagogique
 - Le 16 ou 17/10/25 proposition d'une APP collective au regard du nombre d'étudiants.
 - Le 13/03/26 sur le thème de la conscience professionnelle.

4.5.5.3. Organisation des stages

10 semaines pour le stage S5 :

S5 a : 5 semaines : du 08/09 au 12/10/25

S5 b : 5 semaines : du 24/11 au 28/12/25

15 semaines pour le stage S6 :

S6 a : 5 semaines : du 02/02 au 08/03/26

S6 b : 10 semaines : du 13/04 au 17/06/26

4.5.5.4. Organisation des simulations en santé

Semestre 5

Le vendredi 7 Novembre 2025 de 8h30 à 17h30 (UE 2.6)

Le mercredi 12 Novembre 2025 de 8h30 à 12h30 (UE 2.6)

Le jeudi 13 Novembre 2025 de 8h30 à 17h30 (UE 4.2)

Le mardi 18 Novembre 2025 de 8h30 à 17h30 (UE 4.2)

Semestre 6

Le mardi 3 février 2026 de 9h30 à 17h00 (GSU)

Le mercredi 4 février 2026 de 9h30 à 17h00 (GSU)

Le lundi 9 février 2026 de 9h30 à 17h00 (GSU)

4.6. Calendrier prévisionnel des évaluations

**ORGANISATION PREVISIONNELLE DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 1
PROMOTION 2025/2028**

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE ET HORAIRE SESSION 1	DATE ET HORAIRE SESSION 2
UE 1.1 S1 Psycho socio anthropologie COMPETENCE 6	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts	Travail écrit en individuel En présentiel	Jeudi 13 novembre 2025 de 8h30-10h00	Mardi 10 février 2026 de 08h30 à 10h00
UE 1.3 S1 Législation, éthique, déontologie COMPETENCE 7	Evaluation écrite	Travail écrit en individuel En présentiel	Vendredi 14 novembre 2025 de 11h à 12h30	Mercredi 11 février 2026 de 16h00 à 17h30
UE 2.1 S1 Biologie fondamentale COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	QCM Sur la plateforme M@delein-e, en présentiel	Lundi 5 janvier 2026 de 8h30 à 9h00	Lundi 9 février 2026 de 8h30 à 9h00
UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	QCM et QROC Sur la plateforme M@delein-e, en présentiel	Lundi 5 janvier 2026 de 10h00 à 10h30	Lundi 9 février 2026 de 10h00 à 10h30
UE 2.4 S1 Processus traumatiques COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit individuel En présentiel	Vendredi 14 novembre 2025 de 8h30-10h00	Mercredi 11 février 2026 de 13h30 à 15h00
UE 2.10 S1 Infectiologie Hygiène COMPETENCE 3	Analyse d'une situation rencontrée en stage	QCM et QROC Travail écrit individuel Sur la plateforme M@delein-e, en présentiel	Lundi 10 novembre 2025 QROC/QCM de 9h00 à 9h20 puis analyse de 10h00 à 11h00	Lundi 9 février 2026 QROC/QCM de 14h à 14h20 puis analyse de 15h00 à 16h00
UE 2.11 S1 Pharmacologie thérapeutiques COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit individuel En présentiel	Jeudi 13 novembre 2025 de 11h00 à 12h00	Mardi 10 février 2026 de 11h00 à 12h00

4.1 S1 Soins de confort et de bien être COMPETENCE 3	Travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur	Exposé oral en groupe à partir d'un écrit, Préparation 45 minutes et 30 minutes d'exposé	Lundi 5 janvier 2026 de 13h30 à 16h30	Mardi 17 février 2026 de 9h00 à 12h00
UE 3.1 S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière COMPETENCE 1	Analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint	Travail écrit d'analyse en groupe restreint En présentiel	Mardi 6 janvier 2026 de 9h00 à 12h00	Vendredi 13 février 2026 de 9h00 à 12h00
UE 5.1 S1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens COMPETENCE 3	Analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint	Travail écrit d'analyse en groupe restreint En présentiel	Vendredi 9 janvier 2026 de 9h00 à 12h00	Vendredi 13 février 2026 de 13h30 à 16h30
UE 6.1 S1 Méthodes de travail	Réalisation d'une analyse de textes professionnels à partir d'un corpus	En distanciel – Dépôt dossier	Dépôt dossier sur M@delein-e Mercredi 17 décembre 2025 à 8h30 dernier délai	Dépôt dossier sur M@delein-e Vendredi 6 février 2026 à 8h30 dernier délai
UE 6.2 S1 Anglais	Présence et participation active	Session 2 uniquement : travail écrit, individuel, en présentiel	Présence et participation tout au long du semestre 1	Lundi 9 mars 2026 de 17h30 à 18h00

ORGANISATION PREVISIONNELLE DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 2
PROMOTION 2025/2028

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE ET HORAIRE SESSION 1	DATE ET HORAIRE SESSION 2
UE 1.1 S2 Psycho socio anthropologie COMPETENCE 6	Analyse de situation avec mobilisation des concepts	Travail écrit individuel En présentiel	Lundi 27 avril 2026 de 8h30-10h00	Jeudi 25 juin 2026 de 14h00 à 15h30
UE 1.2 S2 Santé publique et économie de la santé COMPETENCE 5	Evaluation écrite de connaissances	QROC et situation à analyser Sur la plateforme M@delein-e, en présentiel	Vendredi 24 avril 2026 de 14h00 à 14h20, puis de 15h00 à 16h00	Mercredi 24 juin 2026 de 9h à 9h20 puis de 10h00 à 11h00
UE 2.3 S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie COMPETENCE 1	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Lundi 27 avril 2026 de 11h00 à 12h30	Jeudi 25 juin 2026 de 11h00 à 12h30
UE 2.6 S2 Processus psychopathologiques COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Mardi 28 avril 2026 de 9h00 à 10h30	Jeudi 25 juin 2026 de 8h30 à 10h00
UE 3.1 S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière COMPETENCE 1	Analyse d'une situation clinique	Travail individuel, écrit en présentiel	Mardi 7 avril 2026 de 8h30 à 11h30	Lundi 22 juin 2026 de 8h30 à 11h30
UE 3.2 S2 Projet de soins infirmiers COMPETENCE 2	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration de projet de soins	Travail individuel, écrit en présentiel	Mardi 7 avril 2026 de 13h30 à 16h30	Lundi 22 juin 2026 de 13h30 à 16h30
UE 4.2 S2 Soins relationnels COMPETENCE 6	Travail de réflexion avec utilisation des concepts	Travail oral en groupe restreint en présentiel	Vendredi 10 avril 2026 de 9h00 à 12h00	Mardi 23 juin 2026 de 9h00 à 12h00

UE 4.3 S2 Soins d'urgence COMPETENCE 4	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence délivrée en fin de formation	Présence, participation active (21h)	Mercredi 11 mars 2026 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Jeudi 12 mars 2026 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Jeudi 19 mars 2026 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Vendredi 20 mars 2026 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Jeudi 26 mars 2026 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Vendredi 27 mars 2026 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Mercredi 8 avril 2026 (NRBC et risques collectifs) De 08h30 à 12h30	Mardi 5 mai 2026 Mercredi 6 mai 2026 De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Jeudi 7 mai 2026 8h30 à 12h30
UE 4.4 S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical COMPETENCE 4	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Pratique en situation simulée individuelle En présentiel	Semaine du 18 au 22 mai 2026 (pendant le S2B)	Lundi 15 juin 2026 de 8h30 à 17h30 Mardi 16 juin 2026 de 8h30 à 17h30
UE 4.5 S2 soins infirmiers et gestion des risques COMPETENCE 7	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Vendredi 24 avril 2026 de 9h00-10h30	Mercredi 24 juin 2026 de 13h30 à 15h00
UE 5.2 S2 Evaluation d'une situation clinique COMPETENCE 1	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Oral en groupe restreint En présentiel	Vendredi 10 avril 2026 de 13h30 à 16h30	Mardi 23 juin 2026 de 13h30 à 16h30

UE 6.2 S2 Anglais	Présence et participation active	Session 2 uniquement : travail écrit, individuel, en présentiel	Présence et participation tout au long du semestre 2	Mercredi 24 juin 2026 de 16h00 à 16h30
-------------------	----------------------------------	---	--	--

ORGANISATION PREVISIONNELLE DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 3
PROMOTION 2024/2027

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE ET HORAIRE SESSION 1	DATE ET HORAIRE SESSION 2
UE 1.2 S3 Santé publique et économie de la santé COMPETENCE 5	Etude de population avec identification des besoins en santé	Ecrit en groupe en interprofessionnalité dans le cadre du service sanitaire	Vendredi 30 janvier 2026 Dépôt sur M@delein-e à 12h30 dernier délai	Vendredi 06 mars 2026 Dépôt sur M@delein-e à 12h30 dernier délai
UE 2.5 S3 Processus inflammatoires et infectieux COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Vendredi 12 décembre 2025 de 8h30 à 10h00	Mercredi 28 janvier 2026 de 09h00 à 10h30
UE 2.8 S3 Processus obstructifs COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Jeudi 11 décembre 2025 de 8h30 à 10h00	Mardi 27 janvier 2026 de 15h00 à 16h30
UE 2.11 S3 Pharmacologie et thérapeutiques COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Vendredi 5 décembre 2025 de 14h00 à 15h30	Mercredi 28 janvier 2026 de 15h00 à 16h30
UE 3.2 S3 Projet de soins infirmiers COMPETENCE 2	Elaboration d'un projet de soin avec présentation des interventions interdisciplinaires	Écrit, en groupe restreint, en présentiel	Jeudi 4 décembre 2025 de 09h00 à 12h00 Rendu le 4 décembre 2025 à 12h00 dernier délai Dépôt fichier M@delein-e	Jeudi 22 janvier 2026 de 09h00 à 12h00 Rendu le 22 janvier 2026 à 12h00 dernier délai Dépôt fichier sur M@delein-e
UE 3.3 S3 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité COMPETENCE 9	Présentation des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soins	Ecrit en groupe restreint, en présentiel	Vendredi 5 décembre 2025 de 10h30 à 12h30 Rendu le 5 décembre 2025 à 12h30 dernier délai Dépôt fichier M@delein-e	Jeudi 22 janvier 2026 de 14h00 à 16h00 Rendu le 22 janvier 2026 à 16h00 dernier délai Dépôt fichier sur M@delein-e

UE 4.2 S3 Soins relationnels COMPETENCE 6	Mise en situation d'entretien	Situation simulée, en individuel, en présentiel	Lundi 15 décembre 2025 de 8h30 à 18h00 OU Le mardi 16 décembre 2025 de 8h30 à 18h00	Jeudi 29 janvier 2026 de 8h30 à 18h00
UE 4.6 S3 Soins éducatifs et préventifs COMPETENCE 5	Analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	Ecrit, individuel en présentiel	Jeudi 4 décembre 2025 de 13h30 à 15h30	Mardi 27 janvier 2026 de 9h00 à 11h00
UI 5.3 S3 Communication et conduite de projet COMPETENCES 2 et 6	Elaboration d'un projet de soin	Ecrit, individuel en présentiel	Mercredi 17 décembre 2025 de 8h30 à 11h30	Vendredi 30 janvier 2026 de 13h30 à 16h30
UE 6.2 S3 Anglais	Epreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	Ecrit, individuel en présentiel	Jeudi 4 décembre 2025 de 16h30 à 17h00	Le jeudi 22 janvier 2026 de 16h30 à 17h00

ORGANISATION PREVISIONNELLE DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 4

PROMOTION 2024/2027

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE ET HORAIRE SESSION 1	DATE ET HORAIRE SESSION 2
UE 1.3 S4 Législation, éthique, déontologie COMPETENCE 7	Analyse d'une situation de soin avec questionnement éthique	Travail écrit en groupe restreint, en présentiel	Mise en ligne du sujet le mercredi 13 mai 2026 à 17h30 - Vendredi 22 mai 2026 de 13h30 à 17h00 : temps de travail collectif en groupe obligatoire (en présentiel) - Rendu le vendredi 22 mai 2026 à 17h00 dernier délai, dépôt fichier	Mise en ligne du sujet le lundi 22 juin 2026 à 8h30 - Mardi 30 juin 2026, de 13h30 à 17h00 : temps de travail collectif en groupe obligatoire (en présentiel) - Rendu le mardi 30 juin 2026 à 17h00 dernier délai, dépôt fichier
UE 2.7 S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Lundi 11 Mai 2026 de 13h30 à 15h00	Mercredi 1 ^{er} juillet 2026 de 13h30 à 15h00
UE 3.4 S4 Initiation à la démarche de recherche COMPETENCE 8	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	Ecrit, individuel en présentiel	Le mercredi 13 mai 2026 de 8h30 à 11h30	Le vendredi 3 juillet 2026 de 8h30 à 11h30
UE 3.5 S4 Encadrement des professionnels de soins COMPETENCE 10	Présentation d'une situation d'encadrement	Oral en groupe restreint, en présentiel	Mise en ligne du sujet le lundi 18 mai 2026 à 08h30 En // du normatif UE 4.3 Lundi 18 Mai 2026 de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30 : temps de travail collectif en groupe obligatoire (en présentiel) Jeudi 21 Mai 2026 de 08h30 à 12h30	Mise en ligne du sujet le lundi 29 juin 2026 à 08h30 En // du normatif UE 4.4 Lundi 29 juin 2026 de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30 : temps de travail collectif en groupe obligatoire (en présentiel) Mardi 30 juin 2026 de 08h30 à 10h30

UE 4.3 S4 Soins d'urgence COMPETENCE 4	Analyse d'une situation de soins d'urgence	Oral en groupe restreint, présentiel	Lundi 18 Mai 2026 de 8h30 à 17h30	Jeudi 2 Juillet 2026 de 13h30 à 17h30
UE 4.4 S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical COMPETENCE 4	Pose d'une transfusion sanguine en situation simulée	Mise en situation Individuelle, en présentiel	Mardi 19 mai 2026 de 8h30 à 18h00 ou Mercredi 20 mai 2026 de 8h30 à 18h00	Vendredi 19 juin 2026 de 8h30 à 12h30 (L3) Lundi 29 juin 2026 de 8h30 à 18h00 (L2)
UE 4.5 S4 Soins infirmiers et gestion des risques COMPETENCE 7	Analyse d'un incident critique	Travail écrit en groupe, présentiel	Lundi 11 mai 2026 de 9h00 à 12h00 Dépôt dossier sur M@delein-e à 12h00 dernier délai	Mercredi 1 ^{er} juillet 2026 de 9h00 à 12h00 Dépôt dossier sur M@delein-e à 12h00 dernier délai
UE 4.6 S4 Soins éducatifs et préventifs COMPETENCE 5	Action éducative individuelle ou collective auprès d'une personne ou d'un groupe	Démarche éducative écrite en individuel sur table	Mardi 12 mai 2026 de 13h30 à 16h30	Jeudi 2 juillet 2026 de 8h30 à 11h30
UI 5.4 S4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires COMPETENCES 5 et 10	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	Présentation orale en groupe restreint, en présentiel	Mise en ligne du sujet le jeudi 21 mai 2026 à 13h00 Temps de travail collectif en groupe obligatoire en présentiel de 13h30 à 17h00 Oral de groupe : vendredi 22 Mai 2026 de 8h30 à 12h30	Mise en ligne du sujet le lundi 29 juin 2026 à 08h00 En parallèle du normatif de l'UE 4.4, le lundi 29 juin 2026 : temps de travail collectif en groupe obligatoire en présentiel de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30 Oral de groupe : mardi 30 juin 2026 de 10h30 à 12h00
UE 6.2 S4 Anglais	Traduction d'un article professionnel	Ecrit, individuel en présentiel	Mercredi 13 Mai 2026 de 13h30 à 14h30	Mercredi 1 ^{er} juillet 2026 de 16h00 à 17h00
Service Sanitaire des Étudiants en Santé S4	Présence en stage et Réalisation du rapport de fin d'intervention	Ecrit en groupe en inter professionnalité dans le cadre du service sanitaire	Présentation orale le jeudi 30 avril 2026 de 8h30 à 10h00	Stage de rattrapage si nécessaire

ORGANISATION PREVISIONNELLE DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 5

PROMOTION 2023/2026

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE ET HORAIRE SESSION 1	DATE ET HORAIRE SESSION 2
UE 2.6 Processus psychopathologiques COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Vendredi 21 novembre 2025 de 14h00 à 16h00	Mercredi 4 février 2026 de 9h00 à 11h00
UE 2.9 Processus tumoraux COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Vendredi 23 janvier 2026 de 9h30 à 11h30	Vendredi 20 mars 2026 de 14h00 à 16h00
UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutique COMPETENCE 4	Evaluation écrite de connaissances	Ecrit, individuel en présentiel	Mercredi 19 novembre 2025 de 9h30 à 11h30	Mardi 3 février 2026 de 9h00 à 11h00
UE 3.3 Rôles IDE, organisation du travail et interprofessionnalité COMPETENCE 9	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant	Ecrit, individuel	Rendu en présentiel Le mardi 16 décembre 2025 17h00 dernier délai	Rendu réajustement Le lundi 9 mars 2026 entre 12h00 et 12h30 dernier délai
UE 4.2 Soins relationnels COMPETENCE 6	Analyse d'une situation relationnelle	Situation Simulée, en présentiel	Les 26 et 27 janvier 2026 de 8h30 à 18h00, selon organisation	Lundi 30 mars 2026 de 8h30 à 18h00, selon organisation
UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical COMPETENCE 4	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	Pratique individuelle Injection dans les CCI	Les 19 et 20 janvier 2026 De 8h30 à 17h30 Selon organisation	Mardi 3 mars 2026 de 8h30 à 12h30 Et Mercredi 4 mars 2026 de 8h30 à 17h30 Selon l'organisation

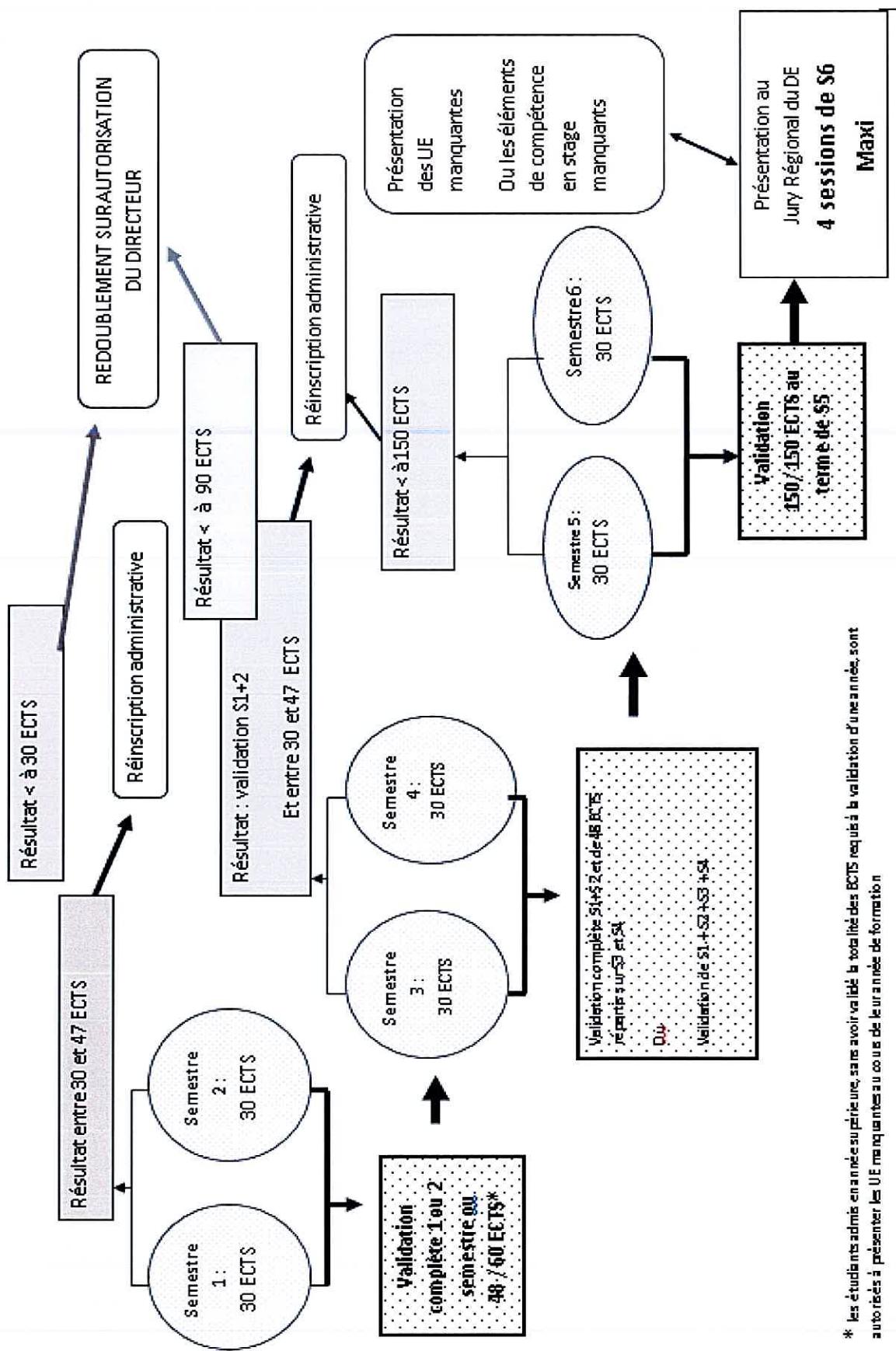
UE 4.7 Soins palliatifs et de fin de vie COMPETENCE 4	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (Témoignage, écrit, vidéo...) de soins palliatifs et/ou de fin de vie.	Ecrit, individuel en présentiel	Vendredi 30 janvier 2026 de 8h30 à 11h30	Lundi 23 mars 2026 de 08h30 à 11h30
UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins COMPETENCE 4 et 9	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire	Ecrit en groupe restreint, en présentiel	Mercredi 21 janvier 2026 de 13h30 à 17h30 Rendu dépôt dossier tapuscrit le 21 janvier 2026 à 17h30 dernier délai	Vendredi 27 mars 2026 de 13h30 à 17h30 Rendu dépôt dossier tapuscrit le 27 mars 2026 à 17h30 dernier délai
UE 5.7 optionnelle	Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Implication personnelle, en présentiel	Vendredi 16 janvier 2026 de 14h00 à 15h30 : temps de préparation 15h30 à 17h00 : présentation orale	Lundi 9 février 2026 De 10h00 à 11h00 : temps de préparation 11h00 à 11h30 : présentation orale
UE 6.2 Anglais	Présentation en anglais d'un article professionnel	Oral en binôme, présentiel	Mercredi 7 janvier 2026 de 17h30 à 19h30 Selon l'organisation	Mercredi 11 mars 2026 de 19h00 à 19h30 Selon l'organisation

ORGANISATION PREVISIONNELLE DES EVALUATIONS DU SEMESTRE 6
PROMOTION 2023/2026

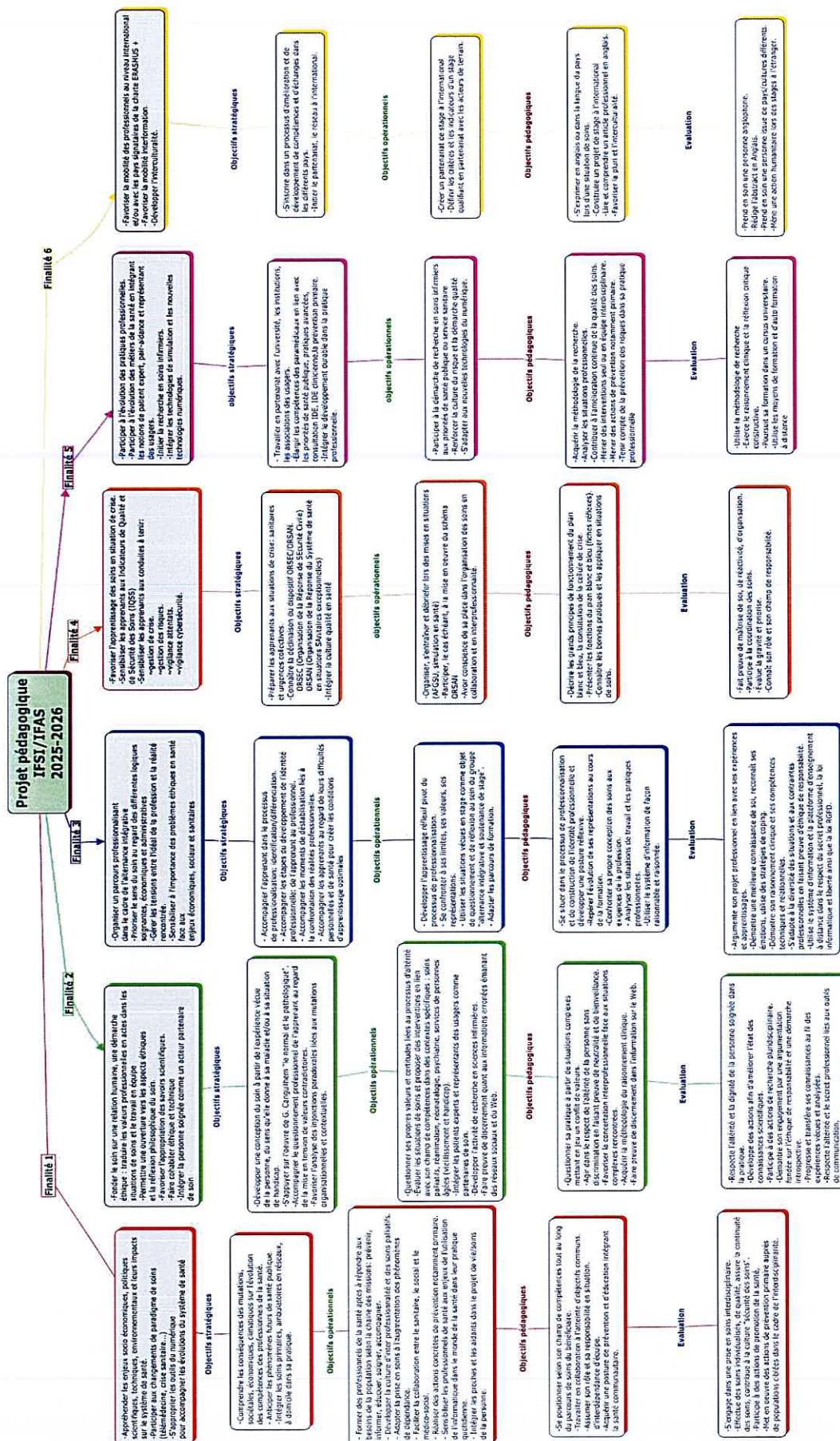
UNITES D'ENSEIGNEMENTS	MODALITES D'EVALUATION	FORME	DATE ET HORAIRE SESSION 1	DATE ET HORAIRE SESSION 2
UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche COMPETENCE 8	Travail écrit, mémoire de fin d'études <u>Note d'étape</u>	Ecrit	Rendu document tapuscrit : Mardi 10 mars 2026 de 12h00 à 13h00	Rendu document tapuscrit : Lundi 14 septembre 2026 de 12h00 à 12h30
UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques COMPETENCE 7	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	Ecrit, individuel en présentiel	Mercredi 1 ^{er} avril 2026 de 08h30 à 12h00	Lundi 14 septembre 2026 de 13h30 à 17h00
UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles COMPETENCE 7 et 8	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	Ecrit et soutenance	Rendu document tapuscrit : Mercredi 6 mai 2026 de 09h00 à 17h00 Ou par voie postale cachet de la poste faisant foi Soutenance TFE Du 26 mai 2026 au 17 juin 2026	Rendu document tapuscrit : Lundi 14 septembre 2026 de 12h00 à 12h30 Soutenance TFE Du 12 octobre au 16 octobre 2026 inclus
UE 5.7 optionnelle	Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Présentation orale à partir d'un support écrit/implication personnelle	Mardi 31 mars 2026 de 08h30 à 12h30 Et Mercredi 1 ^{er} avril 2026 de 14h30 à 17h30	Lundi 14 septembre 2026 de 8h30 à 12h00
UE 6.2 Anglais	Rédaction de l'abstract du travail de fin d'études	Ecrit	Rendu document tapuscrit : Mercredi 6 mai 2026 de 9h00 à 17h00 Ou par voie postale cachet de la poste faisant foi	Rendu document tapuscrit : Lundi 14 septembre 2026 de 12h00 à 12h30

V LES ANNEXES

ANNEXE A : Les ECTS et passage en année supérieure



ANNEXE B : « Le TABLEAU SYNOPTIQUE des 6 finalités du projet pédagogique »



Qualiopi
processus certifié

■ REPUBLIQUE FRANCAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action Santé, « Actions de formation



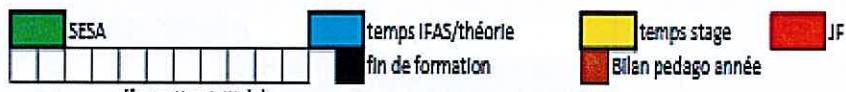
ISO 9001
Qualité

COMPIÈGNE
NOYON
Centre National de Formation à l'Innovation

version du 22 juillet 2025

ANNEXE C : « L'ALTERNANCE INTEGRATIVE 2025-2026»

ALTERNANCE 2025 2026



(formation initiale)

		25/08/2025	01/09/2025	08/09/2025	15/09/2025	22/09/2025	29/09/2025	
semaine		1	2	3	4	5	6	
		L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	
AS SEPT								
L1								
L2								
L3								
		06/10/2025	13/10/2025	20/10/2025	27/10/2025	03/11/2025	10/11/2025	
semaine		7	8	9	10	11		
		L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	
AS SEPT								
L1								
L2								
L3								
		10/11/2025	17/11/2025	24/11/2025	01/12/2025	08/12/2025		
semaine		12	13	14	15	16		
		L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	
AS SEPT								
L1								
L2								
L3								
		15/12/2025	22/12/2025	29/12/2025	05/01/2026	12/01/2026		
semaine		17	18	19	20	21		
		L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	
AS SEPT								
L1								
L2								
L3								
		19/01/2026	26/01/2026	02/02/2026	09/02/2026	16/02/2026		
semaine		22	23	24	25	26		
		L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	
AS SEPT								
L1								
L2								
L3								

	24/03/2025	01/04/2025	08/04/2025	15/04/2025	22/04/2025
semaine	27	28	29	30	31
AS SEPT	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
L1	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y
L2	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y
L3	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y

	25/03/2025	02/04/2025	09/04/2025	16/04/2025	23/04/2025
semaine	32	33	34	35	36
AS SEPT	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
L1	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y
L2	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y
L3	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y

	04/05/2025	11/05/2025	18/05/2025	25/05/2025	01/06/2025
semaine	37	38	39	40	41
AS SEPT	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
L1	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y
L2	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y
L3	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y

	08/05/2025	15/05/2025	22/05/2025	29/05/2025	05/06/2025
semaine	42	43	44	45	46
AS SEPT	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
L1	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y
L2	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y
L3	Y Y Y	Y Y Y	Y Y Y	SP SP	Y Y Y

	13/07/2025	20/07/2025			
AS SEPT	47				
	L M M J V S D	L M M J V S D			
	RR RR RR RR				

Version 2 du 12 nov 2024

Validé le 16 décembre 2024 Olse

Version finalisée le 25 mars 2025 suite planning SESA 2025/2026